



REVUE DE PRESSE

Mai 2017

Table des matières

El watan 02 05 2017 : 1er mai : Manifestation des travailleurs à Oran.....	4
Liberté 02 05 2017 : Des manifestations et des heurts avec la police	5
Liberté 02 05 2017 : Oran : le rassemblement de la Cgata empêché par la police.....	7
Liberté 02 05 2017 : 1er Mai : les syndicats dans la rue	9
2017 05 02 محاربو الشرق الأوسط في مسيرة واعتصام أمام منزل الرئيس اليامين زروال : الشروق	11
El Watan 03 05 2017 : Célébration du 3 mai : La presse dans l'incertitude	12
El Watan 03 05 2017 : Le RCD met en garde contre «une fraude informatisée»	14
El Watan 03 05 2017 :Echorouk News rappelé à l'ordre par l'ARAV	15
Liberté 03 05 2017 : Le journal "Echourouk" interdit d'impression Suite à la diffusion lundi d'un entretien avec un candidat aux législatives par Echourouk News.....	16
Liberté 03 05 2017 : Le RCD dénonce une fraude annoncée Intervention des wilayas sur les PV communaux	18
Liberté 03 05 2017 : Ould Abbes loue les compétences des journalistes algériens Journée internationale de la liberté de la presse.....	19
2017 05/ 07 الكناس " في وقفة احتجاجية أمام وزارة العمل الأحد": الشروق	20
2017 05 07 الخبر	21
قواعد "التكتل المستقل" تطالب بمسيره في العاصمة :	21
Liberté 08 05 2017 : Moussa Touati en grève de la faim illimitée.....	23
Liberté 08 05 2017 : D'une marche pacifique à un massacre collectif	24
Liberté 08 05 2017 : Intersyndicale : rendez-vous pris pour le 20 mai	26
Liberté 08 05 2017 : Opposition : résignation face à la fraude	28
Liberté 08 05 2017 : Le FFS, le FLN et "Citoyens libres" déposent des recours	30
Liberté 08 05 2017 Les paramédicaux entament aujourd'hui une grève illimitée	32
El Watan 08 05 2017 : Elle se réunira le 20 Mai : L'intersyndicale tentée par une marche à Alger	33
El Watan 08 05 2017 : Droits de l'homme : Les recommandations d'Amnesty International.....	35
El Watan 08 05 2017 : Front des boycotteurs : L'abstention est un référendum contre le pouvoir	37
2017 05 08 اتواتي: أنا في إضراب عن الطعام دفاعا عن أحزاب الزوالية : الشروق	39
Liberté 09 05 2017 : Le SG de l'UGTA à Tamanrasset en grève de la faim	40
Liberté 09 05 2017 :Gel de la grève des paramédicaux	42
Liberté 09 05 2017 : "Le vote blanc exprime un malaise politique".....	43
Liberté 09 05 2017 : Législatives : la liste "Les citoyens libres" conteste les résultats	47
El Watan 09 05 2017 :FNA : Moussa Touati en grève de la faim	48
El Watan 09 05 2017 :«Il n'existe pas de délit d'opinion en Algérie».....	49
2017 05 09 أعضاء مكتب "الأفانا" بالمدينة يضربون عن الطعام: الشروق	51
El Watan 10 05 2017 : Bouzeguène : Les retraités dans le désarroi.....	52
Liberté 14 05 2017 :Rassemblement pour dénoncer l'arbitraire	53
Liberté 14 05 2017 : Nécessité de tirer des enseignements des législatives.....	55
Liberté 14 05 2017 :«Le peuple a gagné contre le régime en place»	56
Liberté 14 05 2017 : La conférence de presse du Cnes empêchée	58

2017 05 14 قالمة:متقاعدو ومعطوبو الجيش بالشرق في وقفة احتجاجية:الخبر	60
El watan 15 05 2017 : Derbal appelle à un changement total du régime électoral	61
2017 05 15 رؤساء الفروع النقابية لـ"الكناس" يحتجون أمام وزارة العمل:الشرق	64
El Watan 17 05 2017 : Amnesty International dénonce les emprisonnements des militants	65
Liberté 17 05 2017 :Environ 300 recours introduits au Conseil constitutionnel	67
Liberté 18 05 2017 : Le personnel médical tire la sonnette d'alarme	68
El Watan 18 05 2017 : Migration illicite : Plus de 1350 disparus en Méditerranée en moins de 5 mois	69
2017 05 22 قرين: هناك تحسن شامل في مجال أخلاقيات مهنة الصحافة:الشرق	71
2017 05 22 الأساتذة الجامعيون وطلبة الدكتوراه في وقفة احتجاجية الإثنين:الشرق	72
El Watan 24 05 2017 : Les travailleurs bouclent leur 24e jour de grève	73
Liberté 24 05 2017 : Le président et le SG du Snateg en grève de la faim à Tizi Ouzou	75
Liberté 24 05 2017 : Le "plus vieux député" va présider l'APN	76
Liberté 24 05 2017 : Le Cnes appelle à l'ouverture d'une enquête	79

El watan 02 05 2017 : 1er mai : Manifestation des travailleurs à Oran

Une centaine de personnes ont observé, hier, au centre-ville d'Oran, un rassemblement pour réclamer l'amélioration du pouvoir d'achat, la défense de l'emploi et des libertés syndicales.

Les manifestants ont ainsi répondu à l'appel de la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA), en cette fête du 1er Mai, au niveau de la place Abdelmalek Ramdane (place des Victoires) d'Oran. Les participants à ce rassemblement pacifique ont dénoncé la dégradation du pouvoir d'achat et ont voulu attirer l'attention des autorités sur le futur code du travail. Un dispositif sécuritaire important a été déployé sur place.

Selon Rachid Malaoui, président du Snapap et membre de ladite confédération, «ce rassemblement vise à démontrer que les travailleurs sont toujours là, que nous pouvons mobiliser et que nous n'avons pas déserté la rue». D'après notre interlocuteur, «les travailleurs n'ont d'autre choix que de se rassembler pacifiquement pour interpeller les pouvoirs publics». Ce syndicaliste a déclaré : «La situation économique actuelle qui prévaut dans le monde entier pousse les Etats à promulguer des lois qui sont antitravailleurs et anti-acquis sociaux, si ces Etats ne trouvent pas de résistance. Il faut, donc, continuer à militer et à lutter pour préserver les acquis.»

M. Malaoui a également expliqué que la confédération et le Snapap, en plus d'autres actions, fêtent le 1er Mai dans la rue depuis quatre ans : «Cette forme de célébration s'inscrit dans la stratégie adoptée par la confédération et qui consiste à renouer avec les travailleurs qui sont dans la rue et pas dans les meetings. La symbolique du 1er Mai, que nous fêtons ainsi depuis quatre ans, est justement dans les revendications pacifiques.

On ne fait plus ça (...) : battre le pavé et sortir dans la rue comme dans les années 1970. Nous avons décidé de le faire, et ce, depuis quatre ans et nous sommes satisfaits des réactions des travailleurs.» Notre interlocuteur a également commenté le dispositif sécuritaire déployé sur la place des Victoires : «Comme vous voyez, tous ces policiers et ces voitures 4x4 n'ont pas intimidé les manifestants. Nous comptons parmi nous plusieurs syndicats, comme celui des travailleurs de l'électricité et du gaz, les avocats, les enseignants universitaires mais aussi beaucoup de collectifs de travailleurs. Cela démontre le degré de conscience et d'implication, mais aussi la gravité de la situation.»

Un communiqué signé par Rachid Malaoui, transmis à notre rédaction, affirme que «des délégations de quatre wilayas ont été empêchées de venir à Oran. De plus, le dispositif policier a été installé très tôt le matin jusqu'à encercler et empêcher les adhérents de la CGATA de pénétrer ou de sortir du siège régional». «Malgré cela, le rassemblement s'est fait, et le président de la CGATA et des délégués syndicaux ont pu prendre la parole pour dénoncer la répression et revenir sur la nécessité de proposer et d'élargir la mobilisation syndicale pour revenir à l'égalité sociale, la liberté et la dignité qui sont nos revendications essentielles pour les travailleurs et leurs familles», indique le communiqué.

R. B. et R. O.

Liberté 02 05 2017 : Des manifestations et des heurts avec la police

Les manifestations célébrant la fête du Travail, qui coïncide chaque année avec le 1er mai, a été marquée par des heurts dans certains pays comme la France et la Turquie, ont rapporté les agences de presse. En Turquie, les services de l'ordre ont usé de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser environ 200 manifestants qui souhaitaient rallier la place Taksim d'Istanbul, les autorités ayant interdit ce genre de manifestations sous-couvert d'état d'urgence.

Le groupe de manifestants dispersé, composé de divers groupes de gauche, avait déroulé des banderoles portant des slogans contre le gouvernement, tels que "Longue vie au 1er Mai, non au dictateur !", dans le quartier de Gayrettepe. Au moins l'un d'entre eux a été arrêté, a constaté l'AFP.

Plusieurs manifestations ont aussi été dispersées à travers la Turquie, selon les médias. Des heurts entre des jeunes cagoulés et les forces de l'ordre ont également éclaté à Paris (France), blessant deux policiers, selon la préfecture de police, en marge du défilé du 1er Mai, à six jours du second tour de la présidentielle. Par ailleurs, des milliers de personnes ont manifesté dans le calme à Madrid (Espagne) pour défendre les droits des travailleurs, et "contre la corruption".

La marche dans le centre de la capitale intervient après un nouveau scandale touchant le Parti populaire au pouvoir, soupçonné de malversations autour de la gestion d'une entreprise publique régionale de gestion des eaux.

En Grèce, les syndicats ont marqué cette date par des défilés et une grève nationale de 24 heures contre de nouvelles mesures de rigueur en échange de la poursuite du versement de prêts internationaux, a-t-on indiqué de sources concordantes. Quelque 10 000 personnes ont manifesté à Athènes et 3 500 à Thessalonique, selon la police. Près d'un million et demi de Russes ont défilé hier dans le centre de Moscou pour la fête du Travail, une affluence bien plus importante que les années précédentes, selon la police de la capitale russe.

Au Venezuela, l'opposition a défié encore hier les autorités de Caracas, en défilant contre le président socialiste Nicolas Maduro et braver le pouvoir qui organise traditionnellement de vastes rassemblements lors de la fête du Travail.

Des forces de police et de gendarmerie étaient déployées sur les principales voies d'accès à Caracas avec des véhicules anti-émeutes tandis que des barrières métalliques étaient positionnées le long des parcours des défilés.

Par ailleurs, 31 stations du métro de Caracas avaient été fermées. Le président sud-africain, Jacob Zuma, a dû quitter, quant à lui, précipitamment un rassemblement du 1er Mai après avoir été hué par la foule, alors qu'il devait prendre la parole.

Le président se préparait à prononcer un discours à Bloemfontein, dans le centre du pays, organisé par la puissante centrale syndicale Cosatu, lorsque des manifestants ont entonné des chants anti-Zuma et demandé sa démission.

R. I./Agences

Liberté 02 05 2017 : Oran : le rassemblement de la Cgata empêché par la police

Le rassemblement de la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (Cgata) n'a pu se tenir, hier matin, à la place des Victoires d'Oran. La police, qui a déployé un important dispositif, l'en a empêché. En effet, très tôt le matin, avant même le début de l'action de protestation pacifique, qui devait avoir pour mot d'ordre "la défense du pouvoir d'achat, la défense de l'emploi et des libertés syndicales", un dispositif policier impressionnant avait été mis en place bloquant totalement les accès à la place des Victoires. L'entrée de l'immeuble, siège du Snapap, membre de la Cgata, a également été investie et bloquée, empêchant et les syndicalistes et les résidents à cet adresse de sortir. Tout autour, des fourgons de police encerclaient les lieux.

Les forces de l'ordre, disposées en cordon de sécurité de plusieurs niveaux, ont donné à cette place l'impression d'une place forte en état de siège, un encerclement en règle, et qui s'est refermée lorsque les travailleurs ont tenté de sortir de l'immeuble. Leurs camarades, restés à l'extérieur, ont improvisé une marche pour rejoindre la Place et leurs collègues bloqués à l'entrée du siège du Snapap. Des délégations de syndicats autonomes, la Cgata en regroupe une dizaine ainsi que des collectifs de travailleurs, sont venues de plusieurs régions du pays, comme Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, et ont pu rallier Oran, alors que selon les organisateurs, d'autres n'ont pu le faire, "bloquées et retenues dans des barrages sur la route et à l'entrée d'Oran", a affirmé un syndicaliste.

En dépit de tous ces aléas et la police qui s'en est pris à ceux qui filmaient avec des portables, la protestation a marqué le centre-ville d'Oran et ses habitants, en ce 1er Mai. Face aux forces de l'ordre, qui tentaient de contenir par la force, les manifestants ont scandé leurs slogans "Libertés syndicales", "Une seule Algérie unie", "Y en a marre de ce pouvoir" ou encore "La Cgata forte et libre" pendant des heures, entrecoupés parfois par l'hymne national.

Les emblèmes syndicaux et le drapeau national ont été brandis et des chants révolutionnaires entonnés. Les slogans les plus durs ont ciblé le Premier ministre : "Sellal mange du merlan et les travailleurs du Jumbo". Ils n'ont pas raté, également, le patron de l'UGTA traité d'homme de paille du pouvoir, ayant "vendu les travailleurs".

Des passants qui, visiblement, approuvaient les slogans pour la défense du pouvoir d'achat, ont eu trop peur de se rapprocher des agents y compris en civil, les sommant de s'éloigner. Avant la fin du rassemblement, des prises de paroles des différents leaders syndicaux, tels ceux du Snapap, du Sess, du Snateg, ont eu lieu, rappelant que pour les luttes et le combat pour la libération du pays, "ce sont les travailleurs qui ont été au premier rang et de tout temps".

Le régime "coupable, anti-démocrate est à l'origine de la crise et il veut faire payer le peuple". Les représentants du Sess et du Snapap, tour à tour, dénonceront la corruption, la

répression contre les militants syndicaux et les militants des droits de l'Homme. Et c'est sur la liberté des travailleurs que l'action de protestation s'achèvera en fin de matinée. Au bout d'une heure, la place des Victoires "sera libérée" par les forces de l'ordre.

D. LOUKIL

Liberté 02 05 2017 : 1er Mai : les syndicats dans la rue

Outre les responsables syndicaux et leurs affiliés, on a remarqué la présence des militants politiques, notamment du PST, du PT, du RCD, du MDS..., dont des candidats aux prochaines élections législatives.



Démonstration de force de l'intersyndicale, hier, dans les rues de la ville de Béjaïa. ©Kamal Ouhnia/Liberté

Pari réussi pour la coordination des travailleurs de la Fonction publique qui a organisé, hier, à Béjaïa, une journée de protestation, ponctuée par une imposante marche pacifique, à l'occasion de la Fête internationale du travail qui coïncide chaque année avec la date du 1er mai.

En effet, à l'appel de l'intersyndicale qui regroupe une quinzaine de syndicats autonomes, des milliers de personnes, venues de plusieurs régions du pays, ont battu le pavé, hier, de la capitale des Hammadites pour réclamer le retrait de la loi sur la retraite, dire non au nouveau code du travail et défendre le pouvoir d'achat.

Comme prévu, le point de départ de la manifestation a été le stade de l'Unité maghrébine (Opow), où une foule nombreuse s'est rassemblée dans la matinée.

Des dizaines de bus immatriculés à Alger, à Tizi Ouzou, à Bouira, à Sétif, à Batna, à M'sila, à Boumerdès et même à El-Oued..., pleins à craquer, n'ont cessé d'affluer vers la ville de Béjaïa. Un important dispositif policier a été déployé sur les différentes places publiques, notamment au niveau des carrefours et tout au long de l'itinéraire de la marche, afin d'assurer une meilleure couverture sécuritaire.

Vers 10h, les premiers carrés de la marche donnent libre cours à leur action en scandant des slogans tels que “Assa Azekka, takatoul (intersyndicale) yella yella !”, “On en a marre de ce pouvoir !”, “Ya Sellal, ya Sellal, barkana mina lahbhal !”... Scindés en groupes espacés, les marcheurs brandissaient des banderoles et autres pancartes portant des slogans relatifs à leurs principales revendications, telles que “Oui pour la retraite proportionnelle et anticipée”, “Ne touchez pas à mon syndicat autonome”, “UGTA dégage !”, “Oui pour les libertés syndicales”, “Pour l’amélioration du pouvoir d’achat”... Outre les responsables syndicaux et leurs affiliés, on a remarqué la présence des militants politiques, notamment du PST, du PT, du RCD, du MDS..., dont des candidats aux prochaines élections législatives. Il y avait aussi, parmi les manifestants, des animateurs du comité de solidarité avec les travailleurs de la wilaya de Béjaïa, des membres de la Laddh, des anciens députés, des maires et des élus locaux (APC et APW)...

Après avoir parcouru la route du stade et marqué une halte au carrefour d’Aâmriw, la procession humaine empruntera le boulevard de la Révolution, puis la rue de la Liberté en passant par le rond-point de Nacéria. Au bout d’une heure de marche, les manifestants atteindront leur point d’arrivée, en convergeant vers la place de la liberté de la presse Saïd-Mekbel.

Une foule immense se rassemble autour de la placette sise à la cité Rabéa, non loin du siège de la wilaya de Béjaïa. Les deux voies de la rue de la Liberté, principale artère de la ville, était bloquée par ces milliers de manifestants.

Lors de ce rassemblement, quatre membres de l’intersyndicale se sont relayés au micro pour faire lecture d’une déclaration commune, en quatre langues (arabe, tamazight, français et anglais).

Les différents intervenants, dont Meziane Meriane, président du Snapest, ont appelé l’ensemble des travailleurs affiliés aux syndicats autonomes à s’unir, en faisant de cette date symbolique du 1er Mai “une opportunité pour consolider les acquis sociaux et défendre les libertés syndicales et démocratiques”.

Selon M. Meriane, la fête des travailleurs intervient, cette année, dans un climat de tension sociale, marquée par “des atteintes aux droits des travailleurs et aux libertés syndicales”, ainsi que “la remise en cause par le gouvernement de certains acquis sociaux, dont la retraite anticipée et la retraite sans condition d’âge, les soins gratuits, la gratuité de l’éducation...” À cela s’ajoute la dégradation continuelle du pouvoir d’achat, ajoute-t-on.

KAMAL OUHNIA

محاربو الشرق الأوسط في مسيرة واعتصام أمام منزل الرئيس اليميني :الشرق 02 05 2017 زروال

نظم العشرات من محاربي قدماء الشرق الأوسط، الأحد، وقفة احتجاجية وسط ساحة الحرية مرددين شعارات مطالبة بالاعتراف بحقوقهم المعنوية والمادية المترتبة عن مشاركتهم في حربي 1967 و1973

ونظم عشرات المحتجين مسيرة جابت الشوارع الرئيسية قبل أن تصل إلى منزل الرئيس السابق اليميني زروال، حيث تسلم بروتوكوله الخاص لائحة المطالب المرفوعة قصد نقلها للجهات العليا في الدولة

وطالب قدماء حرب الشرق الأوسط باعتبار الأحياء منهم مجاهدين والمتوفين بمثابة شهداء خاصة أولئك الذين لم تسترجع رفاتهم من أرض المعارك، ورفع عدد كبير من المنظمين والمشاركين من 13 ولاية، مطالب توزعت بين تنفيذ المرسوم الرئاسي الصادر سنة 2015 والقاضي منحهم ميدالية حربية

وأكد الأمين الولائي لمكتب الشرق الأوسط بباتنة، أن عددا كبيرا من المحاربين يعانون من أمراض شتى جراء تعرضهم لغازات سامة وخطيرة خلال تعرضهم لقصف الطيران الإسرائيلي، ما يتطلب حسبهم تمكينهم من بطاقات العلاج المجاني في المستشفيات العسكرية، التابعة لوزارة الدفاع بوصفهم عسكريين تم إندابهم لمهمات خارجية طبقا للقوانين العسكرية الدولية التي تكرر الاستفادة من جميع المزايا والحقوق للذين يزاولون الخدمة الخارجية لأكثر من ثلاثة أشهر تبعا للقوانين الدولية الصادرة العام 1945. واختتم المتجمعون الاعتصام قبالة منزل الرئيس اليميني زروال بدعوة السلطات العليا التكفل بمصيرهم وتخفيف حدة الضغوط الاجتماعية التي يعانون منها بعدما طالهم التهميش والإهمال

El Watan 03 05 2017 : Célébration du 3 mai : La presse dans l'incertitude



L'année 2016 et le début de l'année en cours constituent l'une des périodes les plus sombres de la presse algérienne depuis la décennie 1990.

Le monde et l'Algérie célèbrent la Journée internationale de la liberté de la presse dans un climat particulier : en plus du champ des libertés qui se rétrécit comme une peau de chagrin, le monde des médias vit une incroyable mue. De la presse papier, qui vit dans d'innombrables difficultés, aux sites d'information en ligne qui ne disposent même pas de cadre réglementaire malgré une existence réelle, la presse algérienne baigne dans d'innombrables paradoxes.

L'année 2016 et le début de l'année en cours constituent l'une des périodes les plus sombres de la presse algérienne depuis la décennie 1990. Le recul de la place de l'Algérie dans le classement annuel de Reporters sans frontières n'est pas une invention. C'est le résultat d'une année marquée par des emprisonnements, des interpellations et des pressions diverses qu'exercent les autorités sur les journalistes et les organes de presse.

De l'affaire du rachat avorté des actions d'El Khabar par le groupe Cevital, l'emprisonnement des dirigeants de Ness Prod, la mort de Mohamed Tamalt en prison et des fermetures de journaux pour des raisons économiques, rien n'aura été épargné à la presse algérienne. Et pour ne rien laisser au hasard, les autorités s'attaquent, sans relâche, aux rares journaux encore crédibles en faisant pression sur les annonceurs afin d'étrangler financièrement les entreprises de presse.

La publicité a de tout temps été un moyen de pression redoutable employé par les autorités contre la presse. Il suffit d'un article ou d'une enquête qui déplaît aux autorités pour que la mamelle de la publicité publique soit tarie. Cela pendant que des médias, sans lecteurs, sont arrosés à coups de pages de publicité publique. La pratique n'a pas cessé même en ces temps de crise économique.

Cette démarche des autorités est liée notamment à l'absence d'une véritable loi qui régit la publicité dans le pays. Ce secteur est laissé à l'abandon et la seule initiative prise par l'ancien ministre, Abdelaziz Rahabi, a été tuée dans l'œuf. Cette anarchie qui règne dans la publicité s'ajoute aux difficultés dans lesquelles se débat la presse écrite. Ce segment des médias se meurt un peu partout dans le monde.

Il garde encore des marges de manœuvre en Algérie. Mais le dérèglement de la publicité et la percée des sites internet sont une réalité qui s'impose à tous. Cela a engendré la fermeture de beaucoup de journaux. D'autres publications sont déjà dans le rouge et seul le secours «politique» a réussi à les maintenir en vie.

Ces dérèglements se répercutent négativement sur la situation sociale des travailleurs du secteur. A commencer par les journalistes. A cause de la fermeture de médias, beaucoup d'entre eux se sont retrouvés au chômage. D'autres vivent dans une précarité permanente qui ne leur permet pas une grande liberté d'action. Cela rappelle que le travail des journalistes est un perpétuel combat qui se mène sur plusieurs fronts : contre l'ordre politique, économique et parfois sociétal. Et ce 3 mai n'est pas une fête, mais une étape pour se rappeler ces évidences.

Ali Boukhlef

El Watan 03 05 2017 : Le RCD met en garde contre «une fraude informatisée»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) soupçonne l'existence d'une volonté de «fraude informatisée».

Se référant au contenu «d'une discrète vidéo-conférence animée, le 26 avril dernier, par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Hocine Mazzouz», le parti de Mohcine Belabbas affirme avoir décelé une première tentative de triturer les résultats du prochain scrutin. «Le secrétaire général du ministère a présenté le logiciel destiné à accueillir les résultats des élections législatives au soir du 4 mai.

Les différents agents de l'administration ont été destinataires d'une présentation générale du système intranet propre à chaque wilaya et des modalités de la saisie et de la validation des résultats issus des PV de chaque commune. Sauf que le message est accompagné d'une disposition d'apparence anodine et dont, en fait, dépend la crédibilité de toute l'opération», explique le RCD dans un communiqué rendu public hier.

Selon la même source, «la wilaya peut, “en cas de saturation du réseau” intervenir sur les procès-verbaux des communes et donc, reformuler les résultats à sa guise». «Autant dire que selon le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, les dépouillements communaux sont soumis à la discrétion de la wilaya», ajoute encore le parti qui estime «légitime de lier cette manipulation aux derniers sondages qui font état d'un naufrage des partis gouvernementaux et de leurs satellites». «Si cette grossière instrumentalisation n'est pas immédiatement retirée, il faudra que chacun en assume les conséquences», met en garde le RCD.

M. M.

El Watan 03 05 2017 :Echorouk News rappelé à l'ordre par l'ARAV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a pris contact avec le président du groupe Echorouk pour lui faire part de la «gravité» de l'infraction commise par la chaîne Echorouk News en diffusant, lundi dans son journal télévisé de 19h en version française, un entretien avec un candidat aux élections législatives, en dépit de la période de silence imposée par la loi durant les trois jours précédant le vote, a indiqué hier un communiqué de l'ARAV.

«La chaîne Echorouk News a diffusé lundi 1er mai 2017, dans son journal télévisé de 19h en version française, un entretien avec un candidat aux élections législatives, en dépit de la période de silence imposée par la loi durant les trois jours précédant le vote», a souligné cette autorité, précisant qu' «aussitôt, le président de l'ARAV a pris contact avec le président du groupe Echorouk pour lui faire part de la gravité de cette infraction».

La direction de la chaîne «a reconnu sa faute et s'est engagée à réagir immédiatement. Elle a présenté ses excuses à l'ouverture de son journal télévisé principal de 20h30 et a annoncé des mesures qu'elle prendra par la suite», a ajouté le communiqué. L'ARAV «déploie cette transgression de la loi qui vient ternir le travail d'accompagnement qu'elle s'est efforcée de mener tout au long de la campagne électorale et se réserve le droit de faire appliquer la loi dans toute sa rigueur».

L'ARAV avait rappelé que les chaînes de télévision et de radio, publiques et privées, étaient interdites de couvrir la campagne électorale des législatives du 4 mai «sous quelle que forme que ce soit» au-delà de sa période légale, qui a pris fin dimanche à minuit.

R. P.

Liberté 03 05 2017 : Le journal "Echourouk" interdit d'impression Suite à la diffusion lundi d'un entretien avec un candidat aux législatives par Echourouk News

Le quotidien arabophone Echourouk était absent, hier, des kiosques à travers le territoire national. La cause, indique une source proche de la direction dudit quotidien, est en lien avec la diffusion par la télévision appartenant au groupe médiatique Echourouk d'un entretien avec un candidat aux législatives après l'expiration des délais impartis à la campagne électorale.

Selon notre source, la décision de ne pas imprimer le journal est venue après que "la chaîne Echourouk News ait diffusé, lundi dans son journal télévisé de 19h en version française, un entretien avec la candidate aux élections législatives, par ailleurs tête de liste du Front des forces socialistes (FFS) à [Alger](#), Salima Ghazali".

Ce passage, qui s'apparente à une transgression de la réglementation qui interdit de couvrir la campagne électorale des législatives du 4 mai "sous quelque forme que ce soit" au-delà de sa période légale, qui a pris fin dimanche à minuit, a vite fait réagir les pouvoirs publics qui ont intimé l'ordre aux deux imprimeries publiques, SIA et Simpral, de suspendre l'impression du quotidien Echourouk.

"Nous avons immédiatement réagi en présentant nos excuses publiques lors du journal télévisé de 20h30.

De même, nous avons reconnu que le passage d'un candidat en dehors de la date limite fixée par la loi est une erreur qu'il ne fallait pas commettre, d'autant que le débat a débordé pour sortir de son contexte électoral", a indiqué le même responsable qui déplore, par ailleurs, que "la décision de ne pas imprimer Echourouk émane du ministère de la Communication.

Celui-ci a donné des instructions aux imprimeries de suspendre le tirage jusqu'à nouvel ordre". Mais pourquoi suspendre le journal au lieu de pénaliser la chaîne de télévision incriminée dans cette transgression ? Pour ce responsable, "au-delà de cette erreur qu'on reconnaît et de cette mesure extrême de ne pas imprimer notre journal, Echourouk subit des pressions depuis longtemps. Tout le monde s'est posé la même question. C'est vraiment bizarre !"

Et d'ajouter : "C'est bien dommage de suspendre un quotidien à la veille de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Les pouvoirs publics se sont précipités de prendre immédiatement des décisions.

" À la question de savoir si le journal Echourouk reparaitra aujourd'hui (mercredi, ndlr), notre interlocuteur a révélé que "la direction est en contact permanent avec les autorités pour tenter

de dénouer la situation. Pour le moment (hier après-midi, ndlr), rien n'est clair. C'est le statu quo".

Dans un communiqué rendu public, hier en début d'après-midi, l'Arav, autorité habilitée à statuer sur ce genre d'infraction, a donné sa version des faits, indiquant que "la chaîne Echourouk News a diffusé dans son journal télévisé de 19h, en version française, un entretien avec un candidat aux élections législatives, en dépit de la période de silence imposée par la loi durant les trois jours précédant le vote (...) Aussitôt, le président de l'Arav a pris contact avec le président du groupe Echourouk pour lui faire part de la gravité de cette infraction (...) La direction de la chaîne a reconnu sa faute et s'est engagée à réagir immédiatement.

Elle a présenté ses excuses à l'ouverture de son journal télévisé principal de 20h30 et y a annoncé des mesures qu'elle prendra par la suite".

La même source a affirmé que "l'Arav déplore cette transgression de la loi qui vient ternir le travail d'accompagnement qu'elle s'est efforcée de mener tout au long de la campagne électorale et se réserve le droit de faire appliquer la loi dans toute sa rigueur".

Autrement dit, des mesures émanant de l'Arav pourraient intervenir prochainement à l'encontre de la chaîne Echourouk News.

FARID BELGACEM

Liberté 03 05 2017 : Le RCD dénonce une fraude annoncée Intervention des wilayas sur les PV communaux

L'administration se prépare-t-elle à une manipulation des résultats finals des élections législatives de jeudi prochain ? À en croire le RCD, l'administration se prépare d'ores et déjà à mettre son grain de sel aux résultats de l'élection, mais d'une manière aussi sophistiquée qu'informatisée.

Le parti explique, en effet, dans un communiqué, que l'actuel SG du ministère de l'Intérieur, Hocine Mazouz, animant une "discrète" vidéoconférence à destination des institutions sous tutelle de son ministère et du personnel informatique relevant de chacun de ces échelons dans les 48 wilayas, a présenté le logiciel informatique destiné à recueillir les résultats des élections au soir du jeudi 4 mai.

Rien de grave pour le moment, puisque le ministère n'a fait qu'une initiation du personnel des wilayas au logiciel de gestion des élections, sauf que M. Mazouz, informe le RCD, a, lors de la présentation du logiciel et du système intranet propre à chaque wilaya et des modalités de saisies et de la validation des résultats issus des PV de chaque commune, abordé la problématique liée à des pannes techniques, notamment une probable saturation du réseau. Le saturation de réseau.

Comme un problème technique peut surgir à tout instant, une défaillance technique doit être solutionnée d'une manière aussi technique. Néanmoins, M. Mazouz a préconisé une toute autre solution. Ainsi, précise le RCD, le SG du ministère de l'Intérieur a souligné que "la wilaya peut, en cas de saturation de réseau, intervenir sur les procès-verbaux".

Une préconisation qui a fait dire au RCD que "les dépouillements communaux sont soumis à la discrétion de la wilaya".

Autant dire, laisser une marge de manœuvre à l'administration pour agir à sa guise sur les résultats finals. Pour le RCD, il est tout à fait "légitime de lier cette manipulation aux derniers sondages qui font état d'un naufrage des partis gouvernementaux et de leurs satellites".

Le parti poursuit en mettant en garde : "Si cette grossière instrumentalisation n'est pas immédiatement retirée, il faudra que chacun en assume les conséquences."

Mohamed Mouloudj

Liberté 03 05 2017 : Ould Abbas loue les compétences des journalistes algériens

Journée internationale de la liberté de la presse

"Le FLN sera toujours là pour soutenir la presse et la liberté de la presse", a affirmé, hier, le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, lors d'une rencontre avec les journalistes à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Le patron du FLN n'a pas manqué de louer les efforts de la presse algérienne qui a fait montre, a-t-il souligné, d'une compétence reconnue.

Et d'évoquer ses sacrifices et ses martyrs durant la décennie noire. "Ces 107 victimes du terrorisme sauvage et barbare", a-t-il rappelé. Ce sont aussi ceux qui sont morts assassinés par les terroristes et ceux qui ont continué à travailler, à résister, qui ont sauvé le pays, a indiqué Ould Abbas en saluant la corporation.

Par ailleurs, M. Ould Abbas a mis en exergue l'évolution de la liberté de la presse consacrée dans la nouvelle Constitution en citant les dispositions des articles 50 et 51 qui la garantissent et la codifient.

Et d'assurer à son tour que "le FLN est devant vous, derrière vous et à vos côtés pour vous soutenir". Depuis quelques années, le FLN célèbre la Journée internationale de la liberté de la presse (3 mai) ; une tradition qui trouve son explication, selon Ould Abbas, dans l'histoire du parti et remonte à la création d'El Moudjahid en 1956 avec lequel est née cette tradition de liberté de la presse et de communication.

الكناس " في وقفة احتجاجية أمام وزارة العمل الأحد": الشروق 07/ 05/ 2017



يخرج أساتذة التعليم العالي المنتمون لنقابة "الكناس"، الأحد، في وقفة احتجاجية أمام مقر وزارة العمل والضمان الإجتماعي، للمطالبة برفع التجميد عن النقابة والحصول على اعتماد المؤتمر الخامس للمجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي.

وجاء في بيان لنقابة "الكناس" ممضي من قبل المنسق الوطني ميلاط عبد الحفيظ-تسلمت "الشروق" نسخة منه – بأن خيار الخروج في وقفة احتجاجية سلمية اليوم، جاء بعد استنفاد كل الطرق الودية والقانونية لحل النزاع القائم حول حظر ممارسة العمل النقابي الخاص بهم.

وفي خطوة غير مسبوقة للنقابة، قرر ممثلو "الكناس" الخروج في وقفة احتجاجية أمام مصالح وزارة العمل، بعد اجتماع المكتب الوطني يوم 24 أبريل، وهذا بعد انقضاء خمس أشهر بالتمام منذ إيداع ملف المؤتمر الخامس للمجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي، المنعقد بتاريخ 9 ديسمبر 2016 بقسنطينة، والمودع ملفه بتاريخ 14 ديسمبر 2016 على مستوى وزارة العمل والضمان الاجتماعي، وأضاف البيان أنه طبقا للقواعد القانونية الإجرائية التي تنص على سقوط حق الإدارة في التحفظ والاعتراض بمرور 60 يوما من إيداع الملف، وهو الأجل الذي انقضى -حسبهم- يوم 12 فيفري 2017، من دون تبليغهم بأي تحفظات شكلية أو موضوعية حول ملف المؤتمر في الأجل القانونية، وهو ما يجعل ملف المؤتمر مقبولا بقوة القانون، غير أن مصالح وزارة العمل وبالرغم من المراسلات المتكررة لم تمنحهم الإشعار باعتماد المؤتمر لحد الساعة.



قواعد "التكتل المستقل" تطالب بمسير ة في العاصمة :

تلتقي أطراف التكتل المستقل، يوم مايا المقبل، للفصل في مود الحركة الاحتجاجية، في ظل مطالعمالية بقلا لمسيرة الوطنية إلى العاصمة، للضغط على الحكومة و الزامها علمرا جعة قانون النقا ء الجديد، فيما يتم التحضير حاليا لمفحوا ل القدرة الشرائية، سيتم التركيز في هه على سياسة "التفكير" التي تستهدف الطبقات العمالية الضعيفة، نتيجة الارتفاع "الجنوني" للأسعار و غياب دعم حقيقي للعامل البسيط.

عقدت النقابات المنضوية تحت لواء التكتل المستقل، أمس، اجتماعا لتقييم المسيرة الوطنية المنظمة مؤخرا فيو لاية بجاية، حيث سجل ارتياحا كبري ر النسبة المشار كة و التجنّد، مما كانوا ء نجاحها و دعم روجها على الإطار الذي نظم فيه "ولم يسجل أي نوا عنالضغوطات و التصيينمختلفا لجهات المسؤولة في هه هالو لاية، و تتميز بالمسيرة السلمية بالهدوء و الحكمة بعيدا عن أي تمح "أو لا تستفز أو انزلاق

وقال ممثل اتحاد عمال لآل تريو التكويني في التكتل، الصادق ذري، في تصريح لـ "الخبر"، مباشرة بعد نهاية الاجتماع، بأن لقاء أمس، تناو ل الجانب التقييمي للمسيرة، و تمتا لجيل للفصل في الحركة الاحتجاجية المقبلة إلى يوم 20 ماي، حيث ستلتقي أطراف التكتل مرة آخر بل مناقشة هه الأمر "ولمتفعل عليه علنا لأقل فبأوساط مناظلي "... "إينباف"، هو ضرور ء نقلا لمسيرة الوطنية إلى العاصمة للضر ببقوة

وتقرر في إطار التكتل أيضا، إعداد ملف شامل لقدرة الشرائعية التي تدور تحت شعار هيبة السنو اتا الأخيرة، يضيف محدثنا، كما سيعلن ممثلو النقابات المستقلة علنوا حيدا الاقتراحات الخاصة بالمشروع والتمهيد ليقانوا العمل تحسبا لإيداعها علمستو بمصالح حوزارة العمل.

واستغربنا أنظر أفالتكتل " استهداف " الحقوق الأساسية المكتسبة، علنوا الحقيقيا الصحة والتعليم المجاني، والتراجع الخطير علنا الحقيقيا التقاعد والتميز بينا الصناديق ومراجعتنا انونا العمل قوانيننا الضمان الاجتماعي، إضافة إلى التبنين نظام التعاقد والهشاشة اللذين يهددان علاقات العمل، وتكريس سلطة المستخدم وصلاحياته علننا بحقوق العمال وتأييد التعسفي استخدام السلطة.

كما انتقدت " التضييق " المتصاعد علننا حرية التعبير والممارسة النقابية والحق في الإضراب والتقييد لكل من اجتماعي، وكذا المراجعة السنوية لقوانين المالية. وارتفع نسب التضخم وتساعد غلاء الأسعار وتآكل لقدرة الشرائعية للشرائح الأضعف في المجتمع.

وشدد البيان على " مواجهة المستقبل لغامضو الخطر الداهم الذي ينتظر الطبقة الشغيلة عامتها التصدي لحزمة مشاريع القوانين غير الدستورية المؤثرة علنا مصالح المهنية للعمال، ومواجهة سياسة تقشير للفقر والمزيمنا الغنلا أغنياء "، معتنيت "الحق في الحوار الاجتماعي الجاد والتفاوض الفعلي والتأسيس لفضاء نقابي قوي لمواجهة الأوضاع الراهنة والمستقبلية للعمال".

Liberté 08 05 2017 : Moussa Touati en grève de la faim illimitée

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, est en grève de la faim illimitée depuis samedi soir.

C'est au siège de son parti à Alger que M. Touati a entamé son action, avec d'autres militants de sa formation, afin de dénoncer les résultats des élections législatives de jeudi dernier.

Cette action, inédite, faut-il le souligner, est une manière pour le chef du FNA de dénoncer et de protester contre la fraude et le manque de crédibilité du scrutin législatif. Le FNA, qui comptait, dans la dernière mandature, plus d'un cinquantaine d'élus, n'a eu, selon les résultats préliminaires présentés par le ministre de l'Intérieur, vendredi, que deux élus.

Moussa Touati ne s'est, donc, pas résolu uniquement à dénoncer à coup de communiqués cette énième fraude, mais il a décidé d'engager cette grève de la faim.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée, hier, au siège de son parti, M. Touati a fait savoir qu'il est en grève de la faim depuis samedi soir.

Accompagné d'autres militants de son parti, le chef du FNA a appelé, selon l'agence officielle, "à la consécration des principes démocratiques, de la justice et de l'équité en mettant un terme à la marginalisation et à l'exclusion".

Il a ajouté que le Conseil constitutionnel "doit invalider les résultats" et "organiser de nouvelles élections dans un cadre de transparence et d'intégrité à même de permettre au peuple algérien de choisir librement et démocratiquement ses représentants à l'Assemblée populaire nationale".

M. Mouloudj

Liberté 08 05 2017 : D'une marche pacifique à un massacre collectif

La présence des jeunes Scouts musulmans algériens (SMA) portant une gerbe de fleurs en tête de la marche des assoiffés de liberté, qui a battu le pavé de la ville de Sétif un certain mardi 8 mai 1945, n'a pas empêché la France coloniale barbare de commettre l'horrible massacre.

Mohamed El-Hadi Ben Mahmoud, né en août 1931 et qui avait alors à peine 17 ans, faisait partie de ces jeunes scouts composant la marche.

Les organisateurs ont tenu à placer le carré des jeunes scouts en tête des manifestants et à leur faire porter une gerbe de fleurs pour exprimer d'une manière manifeste le caractère pacifique de l'initiative, assure cet octogénaire.

Les chefs de groupes scouts dont Hassane Belkheir, Abdelkader Yahla et son aîné Mahmoud, Lakhdar Doumi et El-Kheir Dhib ont, au cours de la réunion tenue quelques jours avant le 8 mai, au siège des SMA qui était proche de la caserne militaire du centre-ville, rappelé avec une fermeté excessive la consigne de ne porter aucune chose susceptible d'être confondue avec une arme, affirme encore ce témoin

.Le jour "J" et au point de départ de la marche à la mosquée Aboudar-El-Ghifari de l'avenue de la gare au centre-ville, les organisateurs se sont attachés, se rappelle El-Hadi, à retirer aux participants tout objet que les forces de l'occupant seraient tentées d'assimiler à une arme.

Les jeunes scouts en tête de la marche portaient les drapeaux des pays alliés vainqueurs du nazisme et se trouvaient juste derrière leurs chefs scouts qui, eux, portaient une gerbe de fleurs, assure, sans ambages, Mohamed El-Hadi Ben Mahmoud.

Le message ainsi voulu était clair. Les manifestants se dirigeaient vers la stèle du soldat inconnu devant l'actuelle mosquée Ibn-Badis. L'objectif était de partager avec les pays vainqueurs du nazisme leur joie.

Narrant ses souvenirs avec autant d'émotion que de fierté, El-Hadi relève que le calme et la sérénité de la marche n'auront duré que le temps d'atteindre l'hôtel de France où le premier martyr Saâl Bouzid est tombé sous les balles assassines des éléments de la police française qui étaient alignés devant le café de France.

Les policiers n'avaient visiblement pas supporté les slogans patriotiques scandés par les militants nationalistes, ni les banderoles sorties soudainement et encore moins le drapeau national.

Les agents de la police ont tenté, tout en tirant, de s'emparer du drapeau et des banderoles, mais les organisateurs s'étaient réfugiés au siège des SMA et ont fermé les portes.

C'est là que le massacre a commencé, ajoute El-Hadi qui se souvient du retentissement infernal des balles et du bruit horrible des engins et véhicules de l'armée descendus dans les rues.

Les forces de l'occupant français ne s'étaient pas contentées de tuer les manifestants. Ils s'en sont pris aux habitants des dechras (hameaux) et villages entourant Sétif n'épargnant ni enfants, ni femmes, ni vieux, se souvient El-Hadi qui assure que les massacres s'étaient poursuivis avec cette même sauvagerie "longtemps".

À l'évidence, la France pensait ainsi faire oublier à tout jamais aux Algériens la revendication indépendantiste, note ce même témoin. Les massacres du 8 Mai 1945 est un message que la France rejetait le langage.

La sauvagerie de la France durant ces événements du 8 Mai 1945 a renvoyé au peuple algérien un message très clair.

"La France rejetait catégoriquement le langage pacifique", affirme El-Hadi qui enchaîne qu'en conséquence, tous ont compris que "ce qui a été pris de force ne pourra être recouvert que par la force".

Aujourd'hui, les chercheurs en histoire affirment que les massacres de Sétif, de Guelma et de Kherrata ont "balayé" la voie pour la Révolution libératrice du 1er Novembre 1954.

R. N

Liberté 08 05 2017 : Intersyndicale : rendez-vous pris pour le 20 mai



Boualem Amoura, SG du Satef. ©D. R.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour du conclave du 20 mai a trait à l'avant-projet de statut de la confédération des syndicats autonomes.

Après avoir fait une évaluation positive de la marche du 1er mai à Béjaïa, l'intersyndicale autonome de la Fonction publique, réunie au siège de l'Unpef, a décidé de se revoir le 20 mai pour discuter des suites à donner à son mouvement.

Les syndicats autonomes maintiennent toujours leurs revendications relatives à l'annulation du projet de code du travail et leur association à l'élaboration d'une nouvelle copie, ainsi que la défense du pouvoir d'achat.

Cependant, le premier point inscrit à l'ordre du jour du conclave du 20 mai a trait à l'avant-projet de statut de la confédération des syndicats autonomes. Un cadre légal que les syndicats veulent se donner, qui relayera l'actuelle intersyndicale et devant servir d'interface avec les pouvoirs publics en prévision des futures négociations, les triparties notamment.

Le second point de ces retrouvailles a trait à la relance de la saisine du Conseil constitutionnel par un recours pour le gel ou l'annulation de la loi du travail. Selon le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'enseignement et de la formation (Satef), et non moins membre de l'intersyndicale, Boualem Amoura, il est question de relancer la démarche à l'endroit des futurs députés pour engager la saisine du Conseil constitutionnel.

La saisine suppose, rappelons-le, les signatures de 50 députés.

Il sera également question de la tenue d'une journée d'études se rapportant au pouvoir d'achat des fonctionnaires en "nette dégradation" après l'adoption de la loi de finances 2017.

“On n’a jamais discuté d’une éventuelle marche de l’intersyndicale à Alger, comme rapporté par certains titres de la presse nationale”, a, toutefois, indiqué notre interlocuteur, en révélant que cette déclaration est le fait “d’un des présidents de syndicats qui étaient absents à la réunion d’évaluation”. En revanche, l’une des propositions d’inclure une évaluation des élections en rapport avec leurs revendications n’a pas été retenue par la majorité des syndicats autonomes, dont certains comptaient en leur sein des candidats à la députation.

Cinq ou six syndicalistes ont été, d’ailleurs, élus députés. Ce qui, pour Amoura, est un atout à ajouter au reste des disponibilités à répercuter la voix des salariés.

“Ils seront pour nous des porte-voix, une tribune pour discuter des problèmes de l’éducation”, conclut-il.

Amar Rafa

Liberté 08 05 2017 : Opposition : résignation face à la fraude



Siège du Conseil constitutionnel. ©Yahia Magha/Archives Liberté

Tant que le cap est mis sur la procédure à suivre auprès du Conseil constitutionnel, il n'est pas question pour le moment d'évoquer d'autres moyens de contestation.

Prises au piège d'une élection à laquelle elles ont pris part sans trop de conviction, plusieurs formations politiques, scandalisées par l'issue tragicomique du scrutin en raison de la fraude généralisée menée de main de maître par les tenants du pouvoir en place, ne savent à quel saint se vouer. Ayant compris leur douleur tardivement, elles tentent de réagir tout en sachant, à l'avance, que leur marge de manœuvre reste très réduite face à un système qui a tout verrouillé dans les moindres détails.

Il ne leur reste donc que la voie de recours réglementaire avec le dépôt des recours au Conseil constitutionnel 48 heures après que ce dernier a procédé à l'annonce officielle des résultats. Et comme le Conseil constitutionnel ne devrait pas tarder à le faire puisqu'il dispose de 72 heures seulement pour valider ou invalider le décompte final et la répartition des sièges, les contestataires s'affairaient déjà hier à la collecte de toute preuve pouvant servir à appuyer les accusations de fraudes émises et espérer se rendre justice. Au Parti des travailleurs, toujours sonné par les résultats obtenus à l'occasion de ces législatives, l'heure est à la mobilisation générale avec pour mot d'ordre de rassembler le maximum de preuves possibles pour tenter d'améliorer le faible score enregistré jeudi et qui a vu le parti dégringoler de 24 sièges en 2012 à 11 sièges pour les présentes élections. Et tant que le cap est mis sur la procédure à suivre auprès du Conseil constitutionnel, il n'est pas question pour le moment d'évoquer d'autres moyens de contestation.

Le porte-parole du PT, Djelloul Djoudi, tient d'ailleurs à insister sur cette vision des choses et qui tend à ne pas griller les étapes. "C'est tout le monde qui a vu la fraude généralisée et le

hold-up organisé dont nous avons été victimes, nous et d'autres formations politiques. Nous profitons de la possibilité qui nous est donnée de faire des recours auprès du Conseil constitutionnel pour rassembler le maximum de recours pour les wilayas où nous disposons de suffisamment de preuves de fraude", explique-t-il, d'ailleurs, tout en précisant que là où le parti ne possède pas de preuves solides, il ne fera pas de recours.

M. Djoudi évoque, par ailleurs, le travail de coordination entrepris avec les autres partis de l'opposition qui se plaignent du trafic électoral pendant les législatives de jeudi dernier pour un échange d'informations et de preuves sur les procédés condamnables utilisés pour frauder au profit des partis au pouvoir. Quant à la suite des événements après le traitement des recours par le Conseil constitutionnel, le porte-parole du PT préfère ne pas s'avancer sur le sujet "tant qu'on ne connaît pas encore le sort qui sera réservé aux recours".

Même son de cloche chez le Mouvement de la société pour la paix d'Abderrezak Makri, visiblement encore sous le choc des méthodes parfois "sauvages" auxquelles ont eu recours les fraudeurs dans certaines wilayas du pays. Le chargé de la communication de cette formation, Bouabdellah Bouadjmia, tient à insister sur le caractère de la contestation qui doit être toujours pacifique contre la fraude malgré, dit-il, l'ampleur du déni. "On va déposer les recours au Conseil constitutionnel tout en espérant qu'il rendra justice.

Ensuite, on ne peut remettre en cause son jugement. Mais on ne se taira pas. On continuera à lutter pacifiquement et politiquement", assure-t-il, relevant au passage les nombreux cas de fraude flagrante relevés par le parti, notamment à M'sila, à El-Oued, à Blida et à Oran, où les fraudeurs ont eu recours à des agressions physiques pour commettre leur forfait.

H. Saïdani

Liberté 08 05 2017 : Le FFS, le FLN et “Citoyens libres” déposent des recours

La proclamation officielle des résultats des législatives à Béjaïa a fait des mécontents. Comme partout ailleurs, au demeurant. Des recours sont annoncés. Ils seront le fait de deux partis et d'une liste d'indépendants.

En effet, deux partis politiques, le FFS et le FLN, arrivés premier et deuxième, l'un ayant récolté 4 sièges, l'autre 2 seulement, ainsi que la liste des candidats indépendants “Citoyens libres”, conduite par l'ex-président de l'Assemblée populaire communale d'Aokas et l'ancien président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Hamid Ferhat, ont décidé d'introduire des recours auprès du Conseil constitutionnel, et ce, conformément à la loi organique portant régime électoral, notamment son article 171.

Le Front des forces socialistes (FFS) a, selon Chafaâ Bouaïche, tête de liste du parti, introduit un recours.

Son parti conteste, précise notre interlocuteur, le nombre de bulletins invalidés. “L'administration a invalidé plus de 800 bulletins, considérés à tort comme bulletins nuls”, nous a affirmé hier M. Bouaïche.

Et d'affirmer, en outre, que “le processus de la fraude des élections a commencé lors des dépôts de listes par le repêchage de certaines rejetées avant et le changement dans l'ordre de la liste du FLN que nous avons dénoncé publiquement avant le début de la campagne électorale. La presse écrite, dont Liberté, en avait rendu compte avant même le début officiel de la campagne électorale”.

Pour la liste des indépendants, les “Citoyens libres”, conduite par Hamid Ferhat, le recours est motivé par l'amputation de plus de 400 voix, exprimées au profit de sa liste et reportées au profit d'une autre liste indépendante, celle de “l'Initiative citoyenne”, en l'occurrence, laquelle a gagné, pour rappel, un siège.

“Nous avons des preuves formelles de ce que nous avançons. Nous animerons une conférence de presse demain (aujourd'hui, ndlr) à partir de 10h pour rendre publiques ces preuves”, nous a déclaré M. Mekcem, le second de ladite liste et P/APC en exercice de la commune de Tifra. Ce dernier confirme que sa liste a introduit un recours auprès du Conseil constitutionnel.

Le Front de libération nationale (FLN) a, lui aussi, décidé d'introduire un recours. Il estime que son résultat au niveau de la wilaya est meilleur que les 2 sièges qui lui ont été attribués.

Selon une source proche de l'ancien parti unique, ce dernier conteste “l'attribution” de deux sièges à deux listes qui n'ont pas atteint les 5%.

Le parti, selon la même source, conteste “l'octroi” de deux sièges, l'un au RPR et l'autre à la liste indépendante “Initiative citoyenne”.

Selon notre source, ces deux listes n'ont pas le nombre de voix requis, soit 4 590 voix, pour prétendre à un siège.

L. OUBIRA

Liberté 08 05 2017 Les paramédicaux entament aujourd'hui une grève illimitée



©D. R.

Après une longue trêve, les paramédicaux renouent avec la grève.

Ainsi, le centre hospitalo-universitaire (CHU) Hassani-Issad de Béni Messous (Alger) risque d'être paralysé pour une durée indéterminée par une grève initiée par le bureau de la section syndicale du CHU de Béni Messous, affiliée au SAP (Syndicat algérien des paramédicaux) qui a déposé un préavis pour une grève illimitée à partir d'aujourd'hui.

Selon un communiqué du syndicat, cette action de protestation intervient suite à la non-prise en charge de certaines revendications professionnelles notamment "les problèmes des urgences", "les problèmes du laboratoire mère et enfant" et "les problèmes de l'unité néonatalogie".

Le communiqué portant le cachet du bureau SAP de Béni Messous et signé par son secrétaire général fait cas, en outre, de dépassements verbaux (insultes et injures) de la part du directeur général envers un cadre syndical lors d'une réunion au niveau de l'administration générale, mais aussi d'une plainte qui a été déposée contre le cadre syndical.

La décision de grève a été prise par le conseil de bureau de la section syndicale du CHU de Béni Messous, réuni en session extraordinaire le 20 avril dernier en son siège, sous le couvert du bureau de wilaya et du secrétaire général de wilaya, note encore le communiqué.

A. R.

El Watan 08 05 2017 : Elle se réunira le 20 Mai : L'intersyndicale tentée par une marche à Alger



De nombreux points seront au menu de la réunion du 20 mai de l'intersyndicale. Les syndicats autonomes décideront des actions à mener ou à poursuivre pour faire aboutir les revendications des travailleurs.

Les délégués de l'intersyndicale se réuniront le 20 mai pour décider du calendrier des actions de protestation à mener afin de faire annuler le projet de révision du code du travail et exiger un plan contre la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Les syndicats autonomes se mobilisent également pour l'annulation de la révision de la loi sur la retraite jugée «anticonstitutionnelle». C'est la décision ayant résulté de la rencontre de samedi des délégués des syndicats autonomes qui mènent, depuis plusieurs mois, un mouvement de protestation contre la détérioration du pouvoir d'achat et le recul sur les acquis des travailleurs.

Pour Meziane Meriane, coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest), cette rencontre sera l'occasion de valider la décision d'organiser une marche dans la capitale, «comme le revendique avec insistance la base, qui a montré une force de mobilisation sans faille lors des derniers rassemblements organisés à Blida et à Béjaïa». L'intersyndicale est également en phase de finaliser sa réponse concernant le projet de révision du code du travail.

Une mouture commune sera remise par les membres de l'intersyndicale au ministère du Travail. «Les syndicats rejeteront toutes les dispositions qui susciteront une possible interprétation pouvant toucher les acquis des travailleurs», indique le même responsable syndical. «Une demande de clarification et d'explicitation de certains articles sera formulée», ajoute M. Meriane.

L'intersyndicale exprimera également son rejet de toutes les mesures qui constituent un recul sur certains acquis, tels que les articles sur le contrat à durée déterminée que le gouvernement veut imposer comme règle, ou encore les dispositions relatives à l'organisation d'une grève et autre action syndicale qui sont une remise en cause d'un droit fondamental. Selon le représentant du Snapest, la réponse de l'intersyndicale sera transmise au ministère du Travail selon le calendrier fixé dans le cadre des rencontres que le département du Travail organise depuis quelque temps avec les syndicats autonomes.

Pour M. Meriane, la grande mobilisation des travailleurs pour la protection de leurs acquis motive l'intersyndicale à la riposte «dans le cas où le gouvernement s'aventurerait à faire passer le nouveau code du travail sans une concertation avec les représentants des travailleurs». Les syndicats autonomes ne lâchent pas non plus la revendication liée à la réforme de la retraite.

En plus de la pétition lancée contre la nouvelle loi sur la retraite, en vigueur depuis le début de l'année avec la suppression de la possibilité de départ en retraite sans condition d'âge après 32 ans de service, l'intersyndicale revendique l'annulation de cette loi par ordonnance présidentielle. L'intersyndicale réclame des mécanismes de protection du pouvoir d'achat mis à rude épreuve par les mesures d'austérité et l'inflation.

El Watan 08 05 2017 : Droits de l'homme : Les recommandations d'Amnesty International

Amnesty International appelle à la levée des restrictions imposées à la presse écrite et aux chaînes de télévision et stations de radio privées en modifiant la loi relative à l'information et celle concernant l'activité audiovisuelle.

Amnesty International (AI) a rendu publiques hier ses recommandations visant à améliorer la situation des droits humains. Cette ONG internationale interpelle ainsi les autorités algériennes sur plusieurs points relatifs, notamment à la liberté d'expression, de réunion et de culte à la veille de la 27^e session du mécanisme d'examen par les pairs du Conseil des droits de l'homme, à laquelle prendra part aujourd'hui une délégation algérienne conduite par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

D'emblée, Amnesty International demande «la libération de toutes les personnes détenues pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion». Une mesure qui, souhaite cette ONG internationale, doit être appuyée par la modification de la législation, laquelle «érige en infraction pénale les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifiques, notamment l'article 97 du code pénal qui interdit tout "atroupement non armé", l'article 144 qui punit "l'outrage envers des agents de l'Etat", l'article 144 bis 2 qui punit "quiconque offense le Prophète" et "dénigre le dogme ou les préceptes de l'islam" et l'article 146 sur la "diffamation envers les institutions publiques"».

Aussi, AI appelle à la levée des restrictions indûment imposées à la presse écrite et aux chaînes de télévision et stations de radio privées en modifiant la loi relative à l'information et celle concernant l'activité audiovisuelle.

Cette ONG basée à Londres réclame également l'abrogation de la loi n°12-06 relative aux associations et l'élaboration d'une nouvelle loi organique sur les associations, selon les standards internationaux relatifs aux droits humains. AI demande également la modification des dispositions des codes pénal et de la famille qui établissent une discrimination liée au genre, et abroger les articles 326, 338 et 339 du code pénal. Une revendication des associations algériennes de défense des droits des femmes.

Elle réclame aussi la fin de l'impunité pour les atteintes passées aux droits humains «en abrogeant les dispositions de l'ordonnance n°06-01 de 2006 qui exemptent de poursuites les membres des forces de sécurité et des groupes terroristes».

En matière de lutte contre le terrorisme, Amnesty International appelle à modifier le code de procédure pénale afin de le mettre en conformité avec le droit international et les normes

relatives à l'administration de la justice et à la protection des détenus. AI suggère aux autorités algériennes de renforcer l'arsenal juridique pour une meilleure protection des migrants et des réfugiés «contre les violences sans distinction liées à leur statut migratoire et de traduire en justice les responsables de tels agissements».

Amnesty International veut que l'Algérie transpose dans la législation nationale les dispositions de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole facultatif de 1967, ainsi que d'autres normes du droit international concernant les personnes qui ont besoin d'une protection internationale et d'accorder une protection aux réfugiés reconnus comme tels par le HCR. Elle appelle encore à l'abolition de la peine de mort et à «la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée le 6 février 2007, sans émettre aucune réserve».

Mokrane Ait Ouarabi

El Watan 08 05 2017 : Front des boycotteurs : L'abstention est un référendum contre le pouvoir

Le front du boycott des législatives du 4 mai se dit réconforté par l'attitude des millions d'électeurs ayant boudé les urnes.

Refusant de revendiquer entièrement ce geste politique, le groupe des boycotteurs donne toutefois son analyse de ce «phénomène politique», exprimant le rejet général du système et des politiques du pouvoir. «C'est un véritable référendum contre le système et le pouvoir ! C'est une conséquence des pratiques du régime de Bouteflika», lance d'emblée le président du parti Jil Jadid, Soufiane Djilali.

Intervenant lors d'une conférence de presse, animée hier à Alger en compagnie de quatre autres membres de ce groupe, il affirme qu'avec les résultats de ce scrutin, «l'Algérie se retrouve dans une véritable impasse politique». «Les élections devaient donner de la confiance aux partis et à l'Etat. Mais c'est le contraire qui s'est produit.

L'Etat est devenu handicapé», lance-t-il, précisant que sur les 15 millions qui n'ont pas voté, il y a «50% d'abstentionnistes et 50% qui ont exprimé une position politique claire». «Nous, nous étions du côté du peuple qui rejette ce système», ajoute-t-il, précisant que «le parti des boycotteurs est le plus grand parti en Algérie». Pour S. Djilali, le pouvoir «est devenu le plus grand danger pour le pays». Commentant toujours les législatives, le leader de Jil Jadid s'arrête sur l'image ayant montré le chef de l'Etat au moment où il accomplissait son droit électoral.

«Nous avons vu un Président incapable de glisser son bulletin dans l'urne. Il s'est fait aider par un mineur, comme le prévoit la loi. Mais, l'image nous a confirmé que le Président est incapable d'assumer ses missions et l'article 102 de la Constitution doit être appliqué à son cas. Légalement, nous n'avons plus de président de la République», déclare S. Djilali.

Prenant la parole juste après lui, Farid Mokhtari juge, de son côté, que «le résultat de ces élections est un référendum contre le programme du pouvoir en place». «Il y a deux probabilités pour expliquer ce qui se passe actuellement dans le pays : soit il y a une mauvaise appréciation de la situation, soit il existe une volonté de pousser vers le pourrissement.

Dans les deux cas, la situation est alarmante», alerte-t-il. Selon F. Mokhtari, le pouvoir est «appelé désormais à rattraper la situation en ouvrant les portes pour un dialogue sérieux avec la vraie opposition». Pour sa part, l'historien et activiste politique Mohand Arezki Ferad appelle à structurer ce rejet populaire. «Nous devons, en tant qu'élite, traduire ce rejet en conscience politique.

Il ne faut pas reproduire les erreurs du passé», dit-il. Intervenant lors de la même occasion, Samir Benlarbi et le journaliste Saad Bouakba ont aussi salué la réaction des citoyens, tout en appelant à la mobilisation de tous pour provoquer le changement voulu. Le groupe des boycotteurs annonce la décision de créer une nouvelle structure politique qui fédérera toutes les forces qui aspirent à un avenir démocratique. «Nous sommes en phase préparatoire. Nous allons formaliser ce travail très rapidement et nous ferons appel à tous les Algériens», précise Soufiane Djilali.

Madjid Makedhi

تواتي: أنا في إضراب عن الطعام دفاعا عن أحزاب الزوالية: الشروق 08 05 2017

دعا موسى تواتي، رئيس حزب الجبهة الوطنية الجزائرية، إلى إلغاء نتائج الانتخابات التشريعية وإعادتها بالكامل، مع انتخاب هيئة مستقلة لمراقبة الانتخابات، فضلا عن فتح تحقيق حول البصمة الانتخابية، مضيفا: "نحن نرفض الانتخابات وسنسجل تظلمنا أمام المجلس الدستوري"، معلنا مواصلته الإضراب عن الطعام الذي دخل يومه الثالث، في حين سيلتحق باقي مرشحي الحزب بالإضراب خلال الأيام المقبلة.

وعاد تواتي ليذكر خلال ندوة صحفية عقدها بمقر حزبه، الأحد، بنسبة الاقتراع التي أعلنت عنها وزارة الداخلية التي قال إنها لم تتجاوز في الحقيقة 15 بالمائة بما فيها الورقة البيضاء، التي لو تم احتسابها مقارنة بأوراق المترشحين ستكون ملغاة، "وبناء عليه طالب بإعادة الانتخابات واصفا النتائج بـ "المهزلية" وانتخابات "الكوطات".

تواتي الذي لم يستغ حصول حزبه على مقعد وحيد في البرلمان، أكد تمسكه بإضرابه عن الطعام الذي دخله منذ الإعلان عن النتائج، مشيرا إلى أن باقي مترشحي حزبه سينضمون إليه، ويساندونه بالإضراب أيضا، معتبرا أن ما يقوم به ليس لنفسه بل لما أسماه المدافعة عن شرف الجزائريين لإعادة الحق - حسبه - للشعب بعدما أبانت نتائج الانتخابات - حسبه - عن فوز أحزاب النظام وتهميش أحزاب الزوالية كما أسماهم، داعيا في السياق مناضلي حزبه والشعب إلى الخروج في وقفة احتجاجية أمام مساكنهم، قائلا: "لن أقول لهم اخرجوا في تجمع حتى لا يزعج بهم في السجون ولا يدخلوا في مجابهة مع أبناء "الشعب، بل الوقوف أمام منازلهم ضد التزوير".

وقال رئيس حزب "الأفانا" بأنه لم يقدم شكوى بعد بخصوص التزوير، لكنه سيتخذ القرار المناسب ويطلب بالتدقيق وفحص البصمة الانتخابية بمجرد إعلان المجلس الدستوري عن نتائجه النهائية بعد الطعون، وذهب إلى حد القول بأنه لو فتح تحقيق في البصمات سيتبين أن نفس الأشخاص قاموا باستعمال بصماتهم لعشرة أو 20 مرة لتضخيم النتائج، وحتى القانون الجزائري - يضيف - واضح وصريح وينص على أن الناخب يبصم ولا يوقع، ليتساءل تواتي: "ماذا ينتظر المجلس الدستوري لإلغاء الانتخابات؟".

أما بخصوص الأدلة التي يملكها حزبه لتأكيد واقعة التزوير، فقال تواتي: "أنا لست شرطة قضائية وإنما التجاوزات كلها كانت على العلن"، وواصل كلامه: "هل هئية دربال لم تر الفيديوهات؟ من أغلق الأبواب وملاً الصناديق؟ من أمضى على محاضر فارغة؟" ليشدد على ضرورة إعادة الانتخابات مهما كان الثمن، حتى ولو كلف ذلك خزينة الدولة أموالا باهظة، مصرحا: "نخسر مال الحملة الانتخابية ولكن يجب عدم تزوير أصوات الجزائريين".

Liberté 09 05 2017 : Le SG de l'UGTA à Tamanrasset en grève de la faim

“Nous avons frappé à toutes les portes. En vain. Le problème des salaires non versés n’a toujours pas été résolu”, a regretté le responsable local de la Centrale syndicale.

En signe de solidarité avec les centaines de travailleurs licenciés, dont 105 à In Salah, par la direction de l'EPMC (Entreprise publique des matériaux de construction), le SG de la section syndicale de la wilaya de Tamanrasset affiliée à l'UGTA, Ahmed Elmaltaoui, a entamé, hier, lundi, une grève de la faim illimitée.

Le choix de la date coïncidant avec les génocides du 8 Mai 1945 n'est nullement fortuit, car elle explique la détermination affichée par le gréviste et l'ultimatum lancé aux plus hautes autorités du pays en les pressant d'intervenir pour sauver cette entreprise qui risque de faire banqueroute, eu égard aux difficultés financières dans lesquelles elle s'embourbe.

Déjà affaibli par le diabète, M. Elmaltaoui tient à faire aboutir son action motivée par la colère des travailleurs de cette entreprise qui n'a pas payé ses employés depuis 11 mois.

“Nous avons frappé à toutes les portes. En vain. Le problème des salaires non versés n’a toujours pas été résolu.

Nous avons saisi le secrétaire national de l'UGTA, Sidi Saïd, qui serait intervenu auprès des autorités compétentes en vue de lever la main sur le compte de l'entreprise et de lui permettre par conséquent de s'acquitter de ses dettes vis-à-vis des employés en matière de salaires et de rémunérations relatives aux œuvres sociales.

Malheureusement, aucun engagement n'a été honoré”, regrette notre interlocuteur. Entouré des membres de l'union locale qui tentent vainement de le persuader de mettre fin à ce jeûne de protestation, Ahmed Elmaltaoui se dit rongé par le malheur des familles des employés poussées à la mendicité et le calvaire des ouvriers licenciés qui s'apprêtent à accueillir le mois sacré du Ramadhan dans la précarité et la misère extrême.

Le premier responsable de l'UGTA à Tamanrasset accuse la direction de l'EPMC “de mauvaise gestion” et se demande “où sont parties les recettes des projets accordés à l'entreprise qui a, faut-il le signaler, bénéficié d'une enveloppe financière astronomique pour se restructurer et segmenter ses activités en créant, entre autres, une cimenterie et une briqueterie”.

Des accusations encore plus graves ont été proférées à l'encontre des autorités locales, particulièrement à l'endroit de l'inspection du travail inscrite aux abonnés absents, pour “leur complicité avec des gérants défaillants et irresponsables” qui ont livré des centaines d'employés au chômage technique.

“Nous avons attendu la fin des élections législatives pour éviter que cette affaire ne soit exploitée à des fins électoralistes.

Aujourd'hui (lundi, ndlr), je m'engage à faire valoir les droits des travailleurs de l'EPMC et maintenir cette grève jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications, quitte à mourir de faim", a-t-il conclu.

Liberté 09 05 2017 :Gel de la grève des paramédicaux



Hôpital de Béni Messous. ©Bilele Zitari/Archives Liberté

La grève illimitée, que devaient observer, hier, les paramédicaux au niveau de l'hôpital de Béni Messous, n'a finalement pas eu lieu en raison du gel par la section locale du Syndicat algérien des paramédicaux de son mot d'ordre lancé le 20 avril dernier.

Cette décision de gel de la grève a été prise par le bureau de la section syndicale des paramédicaux SAP du CHU de Béni Messous, après concertation entre le bureau de wilaya et le bureau national du SAP, et ce, conformément à la décision du conseil du bureau de la section syndicale du centre hospitalo-universitaire réuni en session extraordinaire le 6 mai.

Ce dénouement heureux intervient suite à l'ouverture par la direction générale d'un dialogue avec le syndicat, nous a indiqué le directeur général du CHU de Béni Messous, Hachemi Chaouche, joint par nos soins, hier.

Ce dernier a déploré le recours à la grève sans passer par des discussions, alors qu'elle doit constituer l'ultime recours après l'échec des négociations.

“Les portes du dialogue sont ouvertes devant le syndicat afin de discuter de toutes les éventuelles revendications socioprofessionnelles”, a-t-il indiqué, ajoutant que la raison de la contestation du syndicat portait essentiellement sur l'exigence d'être associé au conseil scientifique, alors que celui-ci ne relève pas de leurs prérogatives, car c'est une institution administrative réglementée.

Bien que, dit-il, “nous leur ayons ouvert la porte et nous les ayons encouragés à organiser eux-mêmes toute manifestation scientifique ou culturelle”. D'après nos informations, le tribunal de Bir-Mourad-Raïs a déclaré la grève illégale.

A. R

Liberté 09 05 2017 :“Le vote blanc exprime un malaise politique”



©D. R.

L'enseignant universitaire, qui a aimablement accepté de répondre à nos questions, estime que l'abstention et le vote blanc sont l'expression d'un profond malaise politique.

Liberté : Le taux de participation aux élections législatives a été de 38%. Parmi les 8 624 199 votants, un peu plus de 2 millions ont voté blanc, soit 24,46%. Quelle lecture en faites-vous ?

Belkacem Boukherouf : Les élections et les votations populaires sont, naturellement, un moment solennel de la vie politique d'un pays et surtout un baromètre du dynamisme démocratique d'un pays. Dans des démocraties, cela s'entend.

L'expérience électorale en Algérie est traumatisante pour le citoyen : le vote a toujours été techniquement biaisé, idéologiquement orienté et éthiquement entaché. La fraude, l'argent sale, la rapine, la violence verbale et physique, mais aussi l'invective et le mensonge sont le lot quotidien qui a servi au citoyen à chaque échéance.

La crédibilité des élections dépend de la crédibilité tant de l'institution organisatrice que des parties engagées à la participation.

Les élections législatives du 4 mai passé semblent avoir été le ramassis de tout cela : la campagne a été d'une atonie et d'une platitude extrême, où les programmes et le débat d'idées ont été relégués aux arrières-bans de l'expression politique. La caricature a semblé parfaite à l'occasion.

La campagne électorale, censée donner une visibilité aux partis et à leurs programmes, a noirci le tableau et éloigné le citoyen de l'engagement dans le débat public.

Les taux d'abstention mais aussi le blanc sont l'expression d'une désaffection sans précédent du citoyen et de son divorce d'avec la classe politique, gouvernants et opposants compris.

Ce n'est pas l'élection qui est en elle-même visée, mais cette désaffection est une défiance vis-à-vis de l'institution législative qui a étouffé le citoyen par des lois impopulaires et par son caractère budgétivore et rentier, reflétant une image délétère de la représentation politique.

Il semble que la société a appris à sanctionner non par le vote, mais par l'abstention, le boycott ou même le vote blanc. C'est un acte conscient et délibéré.

Ce n'est pas la société qui s'est dépolitisée, mais c'est plutôt le gouvernement et la classe politique qui se sont déconnectés des aspirations citoyennes.

Un grave malaise politique qu'il convient de prendre au sérieux et qu'il faut impérativement soigner. La société politique est appelée à se remettre profondément en cause.

Peut-on parler d'abstention active et considérer ce vote blanc comme un acte revendicatif porteur d'un message politique ou juste une manière, pour les votants, de se prémunir contre d'éventuelles représailles ?

Le rejet des élections est une véritable insurrection civique et pacifique des citoyens contre les institutions, les dirigeants politiques, et ça semble être très conscient.

La contre-offensive électorale enclenchée sur les réseaux sociaux et dans quelques espaces médiatiques restés attentifs aux voix discordantes a révélé une prise de conscience citoyenne extraordinaire. L'on a vu des jeunes s'impliquer dans des actions organisées porteuses de vrais messages politiques et d'un vrai engagement politique.

Les approches paternalistes qui ont prévalu jusque-là n'opèrent plus sur la société et la jeunesse s'est émancipée des manipulations politiciennes auxquelles elle été longtemps soumise, et tente de se frayer des chemins salvateurs en dehors des carcans politiques traditionnels.

Ce rejet n'est pas le résultat d'une acculturation politique comme certains voudraient bien le qualifier, mais c'est tout le contraire.

Les menaces, les chantages à l'aide sociale et même la répression de quelques leaders d'opinion, notamment parmi les blogueurs, les youtubeurs, n'ont fait qu'exacerber ce sentiment de mépris vis-à-vis du pouvoir et de ses institutions.

Des stratégies paternalistes contre-productives qui ont aggravé la crise de confiance déjà trop prononcée.

On entend dire que même les militaires ont voté blanc. Si c'est vraiment le cas, y aurait-il alors un message derrière, sachant que les militaires ont toujours voté en faveur des partis au pouvoir ?

La manipulation des votes des militaires n'est plus possible dans ses formes classiques. L'élimination des casernes comme centre de vote a réduit les manœuvres possibles par l'injonction ou l'obligation disciplinaire comme cela se faisait par le passé.

Il y a, donc, une désagrégation du réservoir de voix ayant longtemps servi à alimenter le portefeuille électoral des partis au pouvoir ou de leurs alliés partisans périphériques.

Il est difficile d'affecter le vote blanc aux seuls militaires d'autant plus que son volume est effarant.

Plus de deux millions d'Algériens se sont réfugiés dans cette option qui traduit simplement le rejet, aussi bien des partis du gouvernement que de ceux de l'opposition ayant participé.

L'on ne dispose pas, pour le moment, de moyens de statistiques et d'analyses fiables des résultats des scrutins pour prétendre affecter tel ou tel comportement à une catégorie particulière de votants.

Mais il reste que les militaires sont, pour la majorité, des enfants issus de l'Algérie profonde et qui ressentent la crise politique et économique que traverse le pays comme n'importe quel citoyen lambda.

Il est naturel qu'ils adoptent un comportement réprobateur vis-à-vis de ceux qu'il convient de qualifier comme les responsables de ce marasme.

Avec un taux de participation de 37%, la nouvelle Assemblée n'est-elle pas confrontée à nouveau à un problème de légitimité ? Le pouvoir en place fait une bouchée du taux de participation obtenu à coups de manipulations, de fraude et de triturations de résultats...

La légitimité n'est pas recherchée pour l'Assemblée nationale et son rôle figuratif et symbolique suffit.

C'est aussi la crédibilité de cette institution législative qui prend un coup avec, notamment, des quotas décernés, des fraudes honteuses, de l'argent sale achetant les suffrages et de la violence achevant le débat. Rien n'est attendu d'une Assemblée dépourvue de compétences (plus de 50% des élus n'ont pas le bac) et qualifiée de caisse enregistreuse.

L'image du député payé monnaie sonnante et trébuchante et éloigné du citoyen en entrant en connivence avec le pouvoir exécutif s'est durablement installée dans l'imaginaire de l'Algérien.

Pour s'en défaire, il faut plus qu'un effort de proximité communicative avec la société ou des scènes de dénonciation démagogiques en plénière, mais un processus de recouvrement de la confiance citoyenne.

Malgré la participation en même temps des deux partis, le FFS et le RCD, qui revendiquent cette région comme étant leur fief, la mobilisation des électeurs en Kabylie a été faible. Comment expliquez-vous cette désaffection ?

La Kabylie, et pas seulement Tizi Ouzou, est un cas atypique en termes de comportement électoral. La fronde est réellement permanente contre la société politique et envers tout ce qui peut symboliser l'autorité.

C'est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs historiques, culturels et sociologiques ayant conduit à la consécration d'une tradition de lutte à chaque phase de l'évolution de la situation du pays.

Il y a de nouvelles aspirations exprimées en Kabylie autour de l'impérieuse nécessité de réviser l'organisation politico-administrative du territoire et plusieurs options y sont défendues aussi bien par les partis politiques traditionnels que par les mouvements autonomistes.

Mais en plus de cela, il faut admettre que la Kabylie vit une situation économique des plus alarmantes : le chômage, notamment chez les jeunes diplômés, est très élevé, les montagnes sont enclavées, les espaces de vie se réduisent et la pauvreté s'installe de plus en plus.

La faible participation en Kabylie est le signe d'une rupture grave de confiance entre la région et le gouvernement et son jacobinisme caractérisé.

Entretien réalisé par : Samir LESLOUS

Liberté 09 05 2017 : Législatives : la liste “Les citoyens libres” conteste les résultats

La liste “Les citoyens libres” ayant participé aux dernières législatives dans la wilaya de Béjaïa conteste énergiquement et avec “preuves à l’appui” les résultats proclamés officiellement.

En effet, lors d’une conférence de presse animée, hier, au siège de la permanence électorale, les candidats de ladite liste contestent les résultats officiels, notamment ceux concernant la daïra de Béjaïa.

Selon les candidats de cette liste, il y a erreur sur le PV des résultats. “Dans le décompte des résultats finals, on a attribué 697 voix à la liste ‘Initiative citoyenne’ au détriment de notre liste.

” Cela est dû à une “erreur alphabétique en caractères arabes”, ont déclaré la tête et le second de la liste, en l’occurrence Hamid Ferhat et Rabah Mekcem. Dans les bureaux de vote, précisera-t-on, des voix obtenues par leur liste ont été “comptabilisées sciemment au profit de cette autre liste indépendante”.

Les conférenciers précisent avoir la preuve de cette “confusion dans les deux listes indépendantes” et soutiennent qu’ils la porteront “à la connaissance de la Drag”.

Ces derniers affirment avec force que l’administration a voulu éliminer “délibérément” leur liste de la course et donc de gagner un siège. “Si notre liste n’est pas rétablie dans son droit, nous appellerons à investir la rue”, ont indiqué clairement les deux intervenants.

“Après vérification des PV de dépouillement des bureaux de vote de la daïra de Béjaïa, il nous a été donné de constater un impair flagrant et délibéré commis par l’administration en permutant les lettres ‘alif’ et ‘B’ entre les deux listes influant sur les résultats obtenus par chacune des listes en lice”, lit-on dans le communiqué de la liste “Les citoyens libres” dont, précise-t-on encore, un nombre “important de suffrages exprimés en faveur de notre liste a été détourné et comptabilisé au profit de la liste ‘Initiative citoyenne’”.

“Indignés par cet état de fait inacceptable, nous dénonçons énergiquement ces procédés d’un autre âge et exigeons solennellement le rétablissement dans nos droits en procédant au décompte des bulletins de vote dans les deux circonscriptions”, ajoute le communiqué de la liste “Les citoyens libres”.

Il y a lieu de rappeler que ladite liste a introduit un recours auprès du Conseil constitutionnel.

L. Oubira

El Watan 09 05 2017 :FNA : Moussa Touati en grève de la faim

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a entamé une grève de la faim, au lendemain de l'annonce des résultats des élections législatives pour protester contre «la fraude massive» qui a caractérisé le scrutin du 4 mai.

Hier, 15 autres militants ont rejoint le mouvement de protestation pour dénoncer ce qu'ils qualifient de «mascarade électorale». «Je suis un militant et je fais de la politique. J'avais le choix entre protester dans la rue et entrer en confrontation avec les forces de l'ordre. Ou bien entamer une grève de la faim qui est aussi un acte civilisé pour exprimer notre colère et notre désapprobation des résultats du scrutin du 4 mai.» A travers son action de protestation, Moussa Touati veut alerter l'opinion publique sur ce qui s'est passé le jour des élections.

A l'image des partis de l'opposition, le FNA dénonce une fraude «honteuse» et «généralisée» à travers le territoire national, et ce, en faveur du FLN et du RND. D'après le leader du FNA, ce trafic électoral a été piloté par les chefs de daïra avec la complicité de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). «Cette instance n'a pas bougé, n'a rien fait.

Elle a été incapable de garantir l'honnêteté et la transparence du scrutin. Nous lui avons soumis des procès-verbaux de dépouillement vierges mais portant les signatures des présidents des bureaux de vote», explique le premier responsable du FNA, qui réclame à cet effet l'annulation des élections. «Nous n'avons pas d'autre solution, puisque le scrutin a été entaché d'irrégularités dans toutes les wilayas», affirme-t-il, appelant à l'ouverture d'une enquête.

Moussa Touati accuse également les pouvoirs publics d'avoir gonflé le taux de participation officiel qui, selon lui, ne pouvait pas dépasser les 15%. Le FNA, selon les résultats annoncés vendredi 5 mai par le ministre de l'Intérieur, a obtenu un seul siège à l'APN contre 9 sièges en 2012 et 13 en 2007. Mais contre toute attente, à l'entame de sa grève de la faim, l'administration a informé Moussa Touati qu'il n'a obtenu aucun siège et qu'on lui avait attribué par erreur un siège.

«Nous avons affaire à une mafia. Je ne trouve pas de qualificatif pour décrire cette situation. Nous avons dénoncé et protesté contre la fraude et pour mieux nous punir, on nous prive de nos droits. Où est la justice ? Où est la HIISE ?» s'est interrogé le patron du FNA qui a souhaité que les autres partis qui se sont plaints de «détournement de voix» se rassemblent pour engager collectivement et d'une manière concertée des actions de protestation contre la fraude.

Nabila Amir

El Watan 09 05 2017 : «Il n'existe pas de délit d'opinion en Algérie»

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, que les dernières élections législatives étaient «la parfaite démonstration du pluralisme».

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a réitéré, hier à Genève, l'engagement actif de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, estimant qu'il s'agit d'une menace qui continue de planer sur les Etats voisins. «L'Algérie poursuivra avec détermination cette lutte contre les groupes terroristes et leurs sponsors politiques et médiatiques, ainsi que contre tous ceux qui par des artifices fallacieux cherchent à légitimer leurs forfaits criminels», a-t-il déclaré à l'ouverture de la 27^e session du mécanisme d'examen par les pairs du Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU. Des déclarations largement reprises par l'agence APS.

Abordant la question de la démocratie en Algérie, le MAE a fait état de progrès «importants», soulignant que «la démocratie en Algérie n'est ni un slogan de campagne ni un caprice d'intellectuels, mais plutôt une réalité vécue quotidiennement par les Algériens». Il cite comme exemple «la tenue régulière d'élections libres et transparentes, la diversité de la composante du Parlement où sont représentés 36 partis et une vingtaine d'indépendants, le fonctionnement démocratique des institutions, le foisonnement de l'expression libre des opinions, le développement prodigieux du mouvement associatif» qui sont «la parfaite démonstration du pluralisme en Algérie».

Outre 71 partis politiques agréés, Ramtane Lamamra met en avant les 100 000 organisations dites non gouvernementales. Un nombre qui a, selon lui, progressé «avec la mise en œuvre des dispositions de deux nouvelles lois à partir de 2012, contrairement à ce qui est rapporté par une littérature peu objective au sujet de présumées entraves à l'agrément d'associations».

S'agissant des libertés de réunion et de manifestation, elles ne sont pas des événements sporadiques pour les partis, les associations ou les syndicats, a-t-il affirmé. M. Lamamra a assuré, devant le CDH, l'existence d'une activité régulière qui «reflète la vitalité de la vie démocratique». Il a néanmoins justifié l'interdiction de manifestations sur la voie publique à Alger qu'il lie à «des considérations sécuritaires propres à la capitale». Le ministre des Affaires étrangères a également démenti les allégations sur l'existence de lieux de détention non déclarés ou inconnus.

M. Lamamra a assuré que tous les lieux de détention sont connus et sont sous la juridiction des magistrats. «Il n'existe aucun lieu de détention en Algérie qui échappe à la loi ou soit hors de sa portée», a-t-il martelé, soulignant que «l'Etat de droit serait inopérant sans une justice

indépendante rendue par des magistrats professionnels qui n'obéissent qu'à la loi et hors de portée de toutes formes d'entraves, de pression ou de menaces».

Le MAE a présenté, lors de cette session, un plan gouvernemental de modernisation et d'humanisation des conditions de détention à la faveur d'un vaste programme de construction d'établissements pénitentiaires aux normes internationales pouvant, de l'avis de nombreux observateurs avertis, y compris le CICR, «inspirer nombre d'Etats».

Sur la peine de mort, il a souligné que l'Algérie ne l'applique plus depuis 1993. Aussi, elle a aboli les condamnations à la peine de mort pour certains crimes, à l'exemple de ceux liés à la gestion économique, au trafic des stupéfiants, à la corruption, à la contrefaçon de la monnaie ou au blanchiment d'argent. Sur le chapitre relatif à la liberté d'expression, M. Lamamra a affirmé que la presse algérienne est «l'une des plus libres dans sa sphère géographique». Le MAE a rejeté les accusations selon lesquelles la presse subit des formes de censure.

«Il n'existe pas de censure ni de monopole sur l'impression, puisque des collectifs de journaux se sont organisés pour acquérir les équipements nécessaires et procéder, pour leur propre compte et pour d'autres titres, à l'impression de journaux», a argué M. Lamamra qui poursuit en attestant que «les atteintes à la vie privée, à la considération des citoyens et la diffamation constituent, comme partout ailleurs, la quasi-majorité des poursuites qui ont été intentées par des citoyens».

Le Mae a ainsi précisé qu'il «n'existe pas de délit d'opinion en Algérie ni de peine privative de liberté pour les professionnels de l'information». Il a affirmé que la liberté de culte est respectée en Algérie conformément aux dispositions des lois de la République. M. Lamamra invite dans ce sillage les membres du CDH à venir en Algérie afin qu'ils mesurent par eux-mêmes les progrès enregistrés en matière de respect des droits de l'homme.

Mokrane Ait Ouarabi

أعضاء مكتب "الآفانا" بالمدينة يضربون عن الطعام: الشروق 09 05 2017

دخل أعضاء المكتب الولائي يتقدمهم متصدر قائمة الجبهة الوطنية الجزائرية سيد أحمد عقابة وكذا أعضاء المكتب الولائي للحزب صبيحة الإثنين في إضراب عن الطعام، احتجاجا على ما أسموه بالتجاوزات والتزوير الذي عرفته حسبهم تشريعات الرابع من ماي.

وقال عقابة أنه يملك محاضر مزورة أرقامها وكذا أخرى أسقط منها اسم حزبه. وأضاف أن التزوير عرف وجهين بالمدينة. حسبه، مؤكدا مواصلة الإضراب والتحاقه غدا بزملائه بالمكتب الوطني بالعاصمة.

El Watan 10 05 2017 : Bouzeguène : Les retraités dans le désarroi

Les retraités et les veuves bénéficiant de pensions de réversion, notamment ceux disposant de comptes devises à la BDL de Bouzeguène, vivent une situation pénible ces derniers temps.

Ces retraités dénoncent, dans un premier temps, le manque récurrent de devises mais depuis le mois de mars dernier, un nouveau problème, relevant du système informatique, a surgi, entraînant des difficultés dans la perception de leurs pensions. Ce nouveau système informatique, très performant et ultramoderne, nous dit-on, fonctionne à partir d'un serveur centralisé qui enregistre toutes les données à l'échelle nationale. Cependant, les agents de la BDL éprouvent d'énormes difficultés dans son exploitation, entraînant une véritable pagaille pour répondre aux demandes des clients.

Depuis quelques jours, les retraités de France ainsi que ceux de la CNR pointent chaque matin devant la BDL qui ne dispose pas suffisamment d'espace pour accueillir autant de clients, avec une salle d'attente qui ne dépasse pas les 20 m². Dimanche dernier, la banque est de nouveau prise d'assaut. Dda Mohand, 78 ans, retraité depuis 25 ans, se déplaçant avec une canne, est devant la BDL depuis 7h30.

Il dira avec amertume : «Je reçois chaque mois ma retraite en euros ; je dois pointer très tôt pour éviter de me retrouver dans le pétrin de la chaîne. Habituellement, je prenais, tant bien que mal, une partie de ma retraite et je laisse l'autre en banque. Maintenant, je prends tout et ne laisse que 10 euros dans mon compte pour éviter de me fourrer une nouvelle fois dans la chaîne.

Comme tous les autres retraités, je n'ai pas le choix. On a souffert pendant 40 ans dans des chantiers en France et on continue de souffrir pour encaisser notre retraite». A noter qu'une nouvelle banque BADR a été construite à proximité de la BDL, depuis plus de deux ans, mais elle ne semble pas prête d'ouvrir ses portes en raison du retard dans l'installation des équipements informatiques et de l'affectation du personnel.

Kamel K

Liberté 14 05 2017 :Rassemblement pour dénoncer l'arbitraire



Rassemblement de citoyens, hier, à Bouzeguène. ©Kamel Nath Oukaci/Liberté

Un rassemblement de citoyens, de membres de la société civile, d'amoureux des cafés littéraires et d'étudiants a été organisé, hier à Bouzeguène, à l'appel de l'association Tiawinine (Les sources) du village de Wizgan, pour dénoncer les interdictions, sans motifs, de plusieurs conférences et protester contre les agissements arbitraires qui ne visent, selon les manifestants, "qu'à tuer la culture".

Le rassemblement, qui s'est tenu dans la cour du centre culturel Ferrat-Ouramdane, a permis aux nombreux intervenants d'exprimer leur soutien à cette association qui, en moins de trois ans d'activité, a organisé des rencontres avec des hommes de lettres, écrivains, cinéastes, hommes politiques, chercheurs, historiens et éminents acteurs de la Révolution.

C'est suite à l'interdiction de la conférence de la romancière Hiba Tayda que cette action a été programmée. Lors de la prise de parole, de nombreux intervenants ont exprimé, à la fois, leur colère et leur indignation face à "ce verrouillage" qui ne dit pas son nom. L'unique objectif était, selon les intervenants, de mettre à genoux la liberté d'agir et les vellétés d'asseoir une autorité de fer qui ne veut rien d'autre que contrôler toute initiative d'où qu'elle vienne. Après avoir rappelé les péripéties des refus, Yahia Ghaoui s'est interrogé : "Pourquoi, au moment où des conférences ont été autorisées au niveau même de la daïra, celle de l'association Tiawinine a été interdite ?" "C'est l'association qui est visée pour saper le moral de ses membres. Nous venons de déposer une autre demande d'autorisation pour une autre activité qui aura lieu samedi prochain. Il s'agit de la projection d'un film (un court métrage) réalisé par Omar Amroun. Nous espérons l'obtenir, sinon vous serez informés dès jeudi matin pour décider des actions à mener", a-t-il conclu. Hamid Ghaoui a, de son côté, tenu des propos virulents contre le pouvoir et les partis politiques.

"Nous sommes tous l'association Tawinine. Le pouvoir a été comme toujours l'ennemi de la culture qu'il ne contrôle pas. Où sont les partis politiques qui sont venus, ici même, réclamer et demander le vote massif. Si les gens ont boycotté le dernier scrutin, c'est que ces mêmes partis ont quelque part failli", a-t-il déclaré. Ali Kashi, un membre de la société civile, lui, s'est dit "écœuré par cette situation. On doit rester vigilant et envisager des actions pour aller

voir qui de droit et passer à l'action". Rachid Oudali, membre du comité de village de Sahel, propose l'organisation d'un sit-in devant la daïra. Un jeune venu de Larbaâ Nath Irathen dira sans ambages qu'"il ne faut rien attendre des potentats car ils font la même chose à Larbaâ Nath Irathen, où ils interdisent tout ce qui bouge". Un autre citoyen s'est demandé : "Pourquoi aucun député de Tizi Ouzou ne s'est déplacé ? Nous attendions au moins une quinzaine, mais aucun n'est venu." Tous les intervenants préconisent le passage à l'action dans l'immédiat. Pour l'heure, les citoyens restent dans l'attente de la prochaine conférence. Son autorisation fera sans doute baisser la tension et la colère. Dans le cas contraire, le pire est à craindre.

KAMEL NATH OUKACI

Liberté 14 05 2017 : Nécessité de tirer des enseignements des législatives

Le coordinateur général du Parti des jeunes (PJ), Hamana Boucherma, a appelé, hier à Médéa, à tirer des enseignements des résultats des législatives du 4 mai, marquées par un fort taux d'abstention et un nombre élevé de bulletins blancs. S'exprimant à l'occasion de la conférence nationale du parti, tenue à la médiathèque Tahtouh, au centre-ville de Médéa, M. Boucherma a estimé qu'"il est impératif de s'attarder sur les résultats des élections législatives du 4 mai et de tenter de comprendre les raisons qui ont poussé un nombre important d'électeurs à les boudier".

Il a affirmé devant les délégués d'une vingtaine de wilayas présents à cette conférence que la faible adhésion des citoyens lors de cette opération électorale "nous interpelle tous, partis et gouvernement, et nous incite à trouver les bonnes réponses à cette défection de l'électorat pour que ce type de situation ne se reproduise plus à l'avenir", a-t-il ajouté.

"Une analyse approfondie des deux principaux faits notables qui ont marqué ces élections, à savoir un fort taux d'abstention et un nombre élevé de bulletins blancs, s'impose de façon cruciale, car, il advient de l'avenir de l'action démocratique dans le pays", a-t-il expliqué. Pour le coordinateur général du parti des jeunes, les objectifs attendus de ces élections, en l'occurrence la stabilité des institutions du pays et la relance de l'économie, "risquent, fort bien, d'être fragilisés", par le peu d'engouement qu'ont suscité ces élections chez le citoyen.

Il a appelé la classe politique et le gouvernement à "revoir leurs discours et leurs stratégies pour réduire la fracture qui s'est produite au sein de la société et d'éviter une régression fatale pour le pays".

APS

Liberté 14 05 2017 :«Le peuple a gagné contre le régime en place»



Le 4 mai dernier a été une véritable autodétermination citoyenne.» C'est une des phrases lâchées hier lors de la conférence de presse animée au siège de son parti à Ben Aknoun, Alger, par un Ali Benflis conforté dans le choix d'avoir appelé au boycott des dernières élections législatives.

Devant un parterre de journalistes et de militants de son parti, le président de Talaïe El Houriat affirme que désormais «le plus grand parti de l'opposition c'est le peuple algérien». «Il en est sorti vainqueur.» Sans les revendiquer, et en ayant «la modestie de ne pas pouvoir définir le poids de sa formation dans la société», Ali Benflis se dit être «du côté du peuple algérien». Selon lui, «le 4 mai 2017 sera retenu comme le grand moment d'un éveil patriotique et d'un sursaut citoyen».

«De manière pacifique, de manière civilisée, de manière civique et d'une manière confondante de finesse, d'élégance et d'intelligence, près des trois quarts des électeurs ont fait savoir au régime politique en place qu'ils ne croyaient plus en lui, qu'ils ne lui faisaient plus confiance et qu'ils n'étaient pas dupes de ses engagements non assumés et de ses promesses non tenues.» «Près des trois quarts des électeurs, enchaîne le conférencier, ont fait savoir au régime politique en place qu'il a échoué sur toute la ligne et qu'ils le tenaient pour le premier responsable de la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre pays politiquement, économiquement et socialement.» En un mot, «le 4 mai 2017, tranchera le président de Talaïe El Houriat, a été la date d'une réappropriation de la citoyenneté par près des trois quarts des électeurs et d'une expression de leur volonté d'être des artisans de la construction de leur destin».

Sans nul doute, pour lui, «l'abstention des trois quarts de l'électorat, c'est un coup de tonnerre dans le ciel déjà si lourd de notre pays». «Qu'osera dire le régime politique en place maintenant ? Osera-t-il encore dire à cette écrasante majorité du peuple algérien qu'elle est composée de traîtres à leur patrie, de valets de l'étranger, de mauvais musulmans ou encore de "hraïmia" ?» s'est interrogé Ali Benflis, qui a rappelé toutes les accusations proférées par les responsables de l'Etat à l'égard de ceux qui ont pris le choix d'appeler au boycott des élections législatives.

«Le boycott ou la non-participation aux élections ont fait, dira-t-il, perdre au régime politique en place et à ceux qui ont parlé en son nom, à cette occasion, tout sens de la mesure, tout sens de la retenue et tout sens des convenances et du respect dus à des citoyens libres dans leur pays et seuls maîtres de tous leurs choix.» «L'abstention a eu des effets ravageurs sur ce scrutin», a estimé Ali Benflis pour qui les «abstentionnistes ont formé le parti le plus puissant et le plus représentatif du pays avec 15 millions d'adhérents».

«Si ce parti pouvait être représenté, il aurait pourvu l'intégralité des sièges de la future Assemblée, il aurait formé le gouvernement à lui seul et il aurait disposé de la majorité plus que qualifiée pour réécrire la Constitution comme il le veut», a commenté le président de Talaie El Houriat qui critique le ministère régalien qu'est celui de l'Intérieur et le Conseil constitutionnel qui se sont télescopés dans la présentation des chiffres. Où sont passés les 350 000 bulletins nuls soustrait des 2 millions ? s'est interrogé Ali Benflis.

Le président de Talaie El Houriat ne s'arrête pas là, à ce stade de l'analyse. «Le parti (FLN, ndlr) arrivé en tête du scrutin n'a recueilli que 7% de l'électorat. Le parti arrivé en deuxième position (RND) n'a obtenu quant à lui que 4% de l'électorat», a soutenu le conférencier en soulignant qu'«à elles deux, ces deux formations totalisent un peu plus de 11% du corps électoral».

«Pourtant, avertit-il, ce sont elles qui gouverneront, qui feront les lois et prétendront parler et agir au nom du peuple algérien dont les électeurs leur ont refusé leurs suffrages à plus de 89%.» Affirmant que cette nouvelle situation a changé totalement la situation politique dans le pays, Ali Benflis appelle à l'ouverture d'un débat au sein de l'opposition. «Nous ne voulons pas qu'il y ait une explosion dans le pays», affirme encore une fois le président de Talaie El Houriat, qui revendique «une transition démocratique graduelle, pacifique et apaisée».

Said Rabia

Liberté 14 05 2017 : La conférence de presse du Cnes empêchée

“Les partenaires sociaux sont, encore une fois, exclus des démarches qui engagent l’avenir de l’enseignement supérieur”, déplore le chargé de l’information Noui Djemaï.

La conférence de presse que devaient animer les membres du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), au niveau de leur siège dans l’enceinte de l’École des hautes études commerciales, a eu finalement lieu dans la rue. “Une instruction verbale a été donnée pour empêcher cette conférence de presse. C’est un complot. Ils veulent imposer une nouvelle composition du Cnes qui leur correspond”, accusent les syndicalistes. Les activités du Cnes sont officiellement gelées depuis février dernier. Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris la mesure de suspendre les activités des deux ailes du Conseil national des enseignants du supérieur, en se référant à une correspondance du ministère du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, laquelle fait état du non-respect des procédures réglementaires dans l’organisation des congrès des deux parties.

En effet, le congrès organisé à Constantine les 8, 9 et 10 décembre 2016 a abouti à l’élection d’un nouveau bureau national présidé par Abdelhafid Malit. Les 12 et 13 janvier 2017, l’ancien Cnes a renouvelé, de son côté, son bureau national et désigné comme coordinateur national, Abdelmalek Azzi.

Le conflit autour de la légitimité de la direction du Cnes est un non-événement pour Abdelmalek Azzi qui considère que “ce syndicat parallèle a été préfabriqué dans les laboratoires du ministère de l’Enseignement supérieur. Il n’a aucune légitimité. Mais avec l’appui qu’il a, il a osé déposer contre nous une plainte auprès de la justice”. Pour le Cnes, le ministère de tutelle, à travers la création d’un syndicat parallèle, veut empêcher les enseignants “de s’opposer efficacement aux projets destructeurs en voie de concrétisation”. Abdelmalek Azzi cite en priorité, le projet portant création des universités privées. Le département de l’Enseignement

supérieur a publié au Journal officiel du 13 novembre 2016 les conditions et les modalités de création des universités privées en Algérie. Ces établissements privés de formation supérieure peuvent dispenser des programmes de licence et master dans tous les domaines, à l’exception des sciences médicales.

Le Cnes s’interroge : “Si on ne fait pas confiance à ces universités privées pour enseigner la médecine, pourquoi alors leur confier d’autres branches ?”. La délivrance de l’autorisation de création des universités privées se fait en deux étapes. Les établissements privés bénéficieront d’abord d’une autorisation temporaire. Ils recevront l’agrément définitif, à l’issue d’un cycle complet, et ce, après satisfaction des conditions consignées dans le Journal officiel. Les prérogatives de la commission chargée de délivrer ces autorisations ont été énumérées dans une décision émanant du département de tutelle, datée du 5 février 2017. Cette commission, présidée par le secrétaire général du ministère de l’Enseignement supérieur, est composée exclusivement de directeurs centraux. “Les partenaires sociaux sont encore une fois exclus des démarches qui engagent l’avenir de l’enseignement supérieur”, déplore le chargé de l’information Noui Djemaï.

“L’université est en danger à travers la gestion de banalisation. Ils ne veulent pas d’une université qui forme des élites. Casser l’université, c’est casser l’enseignant. C’est une gestion sur mesure.

C'est une farce de nommer Hadjar à la tête d'un département aussi sensible" lâche un enseignant d'anglais à l'université Alger II.

Le Cnes dénonce les harcèlements et les licenciements abusifs dont font l'objet des dizaines d'enseignants à travers le territoire national en citant particulièrement quatre wilayas : Batna, Bordj Bou-Arréridj, Bouira et Alger. "Des enquêtes ont été ouvertes sur ces dépassements, mais sans jamais aboutir à des résultats", rappelle Noui Djemaï.

N. H.

قائمة:متقاعدو ومعطوبو الجيش بالشرق في وقفة احتجاجية:الخبر 14 05 2017

نظماليومالسبتالمئاتمنمتقاعديو معطوبياالجيشالوطنيالشعبيللناحيةالشرقيةمنالوطنوذيحقوقهم،نظمواوقفةاحتجاجيةسلميةبساحةحيفهدورالطاهروسطمدينةقالمة،علناأوضاعالاجتماعيةالمعقدةالتيأصبحوايخبطونفيهاأمامالقدرالشرائفةالمتدنية،ومتطلباتإعانةأسرهموذيالحقوقلهذهالفئة.

اعتصمالمحتجونالذينتوافدوا منجلالولاياتالشرقيةللوطن،بساحةالأبلحيفهدورالطاهر،رافعينلافتاتكتبعليهابعضالمطالبالأساسية،وتزايدعددهممرواللحظاتمناطلاقالوقفةالاحتجاجية،ووصولالوفودمنالولاياتالشرقيةمنالوطن،فيالقوتالذيلاحظتفيهبعضالتعزيراتالأمنيةبمحيطالحياالسكنيالذيشهدالوقفةالاحتجاجيةالسلمية،ترقبالوضع.

وحسببعضالمحتجين،فإنمطالبهذهالفئةتزيدعناثلاثيننقطة،وتتمحورحول" مطالبالمالية،مطالبالاجتماعيةومطالبالمعنوية". وتنحصرالمطالبالماليةحسبمطالبة،فيرةقيمةالحد الأدنىلأجورالمرتبينعندالحد الأدنىالمعمولبه،بدلانمردونصف،أي 36 ألفدجيدلامن 27 ألفدج. كمايطالبونضمنالمحورنفسه"رفعمعاشالتقاعدالخاممن 85 بالمائةإلى 90 بالمائة"بالنسبةلصفاالجندوصفاالضباط،و"توحيدمنحةالجريرعنهجميعالأفراد"،مع"صرفالإجازاتممنذسنة 1962

ويطالبالمحتجونفيالشفالاجتماعي،بتسويةوضعيةالمشطوبينخلالالعشرةالسوداءوتعويضهم"،مثلماحصلمع"الإرهابيينالذينسفكواالدماء،واستفادوا منقانونالمصالحةالوطنية.

ومنجملالمطالبالتيرفعها متقاعدو معطوبو وذيالحقوقللجيشالوطنيالشعبي،خلالالوقفةذاتها،"إعادةالنظرفيتسويةملفاتغيرالمنسوب"

و"ترقيةالشهداءالذينلمتمترقيتهمإلىرتبأعلى"،الدجانبتحركاتتمثيليةلصندوقالضمانالاجتماعيالعسكري،علمستوبالقطاءعالتعسكرية،وإبراماتفاقياتمعالعياداتالخاصةلجميعالولايات،وتسليمالوثائقوشهادتالأجورمفصلةولومرةفيالسنة وفعالاحتجونفيالشفالمعنوي،مطالببمنحوسامالجريركلأجرحمكافحةالإرهاب،ومنحوسامالشهداءالواجبوتسميةالدفعاتالمتخرجةباسمهم،معالمطالببالتكفلالأمثلالجريرحو المعطوبين، وإيجادصيغتلإعانةفيالسكنبجميععضيغه.

El watan 15 05 2017 : Derbal appelle à un changement total du régime électoral



Le rapport final sur les législatives du 4 mai dernier a été adopté à «l’unanimité» par les membres de la HIIE (Haute instance indépendante de surveillance des élections), réunis hier à Alger. Ces derniers appellent à «une réforme totale» du régime électoral, notamment le système de la proportionnelle, et l’organisation de l’opération électorale. Cette Haute instance a été destinataire de 570 saisines le jour du scrutin, dont 38 ont fait l’objet de plaintes pénales et de 435 durant la campagne électorale. Son président qualifie son travail de «réussite», mais plaide pour l’élargissement de ses prérogatives.

Réunis à huis clos, les membres de la HIIE (Haute instance indépendante de surveillance des élections) ont adopté hier, «à l’unanimité», le rapport final relatif aux législatives du 4 mai dernier. Contacté, le président de cette haute instance, Abdelwahab Derbal, affirme qu’«aucune voix n’a voté contre le contenu de ce document, qui fait le constat de toute l’opération électorale depuis l’élaboration des listes jusqu’à la déclaration des résultats, mais aussi des recommandations. Sa remise au président de la République se fera incessamment».

Selon lui, le rapport plaide pour une «réforme totale» du régime électoral, «de l’organisation du scrutin», mais aussi pour «l’élargissement» des prérogatives de la Haute instance. Il précise que «la courte expérience réussie» de la HIIE a démontré «la nécessité de revoir tout le processus électoral sous tous ses aspects, à commencer par le code électoral, les décrets réglementaires et la définition des prérogatives de chacun des intervenants aussi bien au niveau central que local, afin que chacune des parties assume ses responsabilités loin de tout arbitraire ou violation de la loi».

M. Derbal, appelle à «une adaptation» des lois et des règlements afin «de rendre plus efficace» l'intervention de la HIISE auprès des responsables chargés de l'opération électorale. Il rappelle sa déclaration devant les membres de l'instance qu'il préside, remise à l'APS : «Il y a nécessité d'avoir des mécanismes juridiques définissant l'action de contrôle, qui doit relever des seules prérogatives de la HIISE, tout en veillant à l'application de la loi et à la réunion de tout ce qui est susceptible d'assurer des élections propres».

M. Derbal ne manque pas relever que «plusieurs responsables de centres et bureaux de vote et autres parties en charge de l'organisation agissaient, le jour du scrutin, sur la base de certains usages qui influent négativement sur le cours et la crédibilité de l'opération électorale», que «l'application des dispositions du code électoral différait d'une région à une autre et que certains comportements ne reposaient sur aucun référent juridique, mais leurs auteurs ont considéré l'intérêt de la sphère de pouvoir dont ils jouissent».

N'y allant pas avec le dos de la cuillère, M. Derbal ne manque pas de rappeler qu'il a «toujours dit la vérité toute crue» et que jamais il ne la cachera à l'opinion publique. Il rappelle que l'instance qu'il préside a été destinataire, le jour même scrutin, de 570 saisines ayant exigé une réponse et une intervention immédiates. «Beaucoup ont été réglées sur-le-champ et plusieurs, soit au total 38, avaient un caractère pénal. Elles ont fait l'objet de plaintes auprès des tribunaux.

Durant la campagne électorale, la HIISE a reçu 435 saisines de partis politiques qui ont été suivies par une intervention immédiate», révèle M. Derbal. Abondant dans le même sens, un membre de cette Haute instance, et sous le couvert de l'anonymat, a mis en avant le niveau des discussions. «Les interventions étaient qualitatives.

Elles avaient abordé les véritables problèmes qui se posent à chaque rendez-vous électoral. Il y a unanimité sur la nécessité d'abandonner le système de la proportionnelle qui semble très contesté par une grande partie de la classe politique et des membres de la HIISE et d'aller vers celui de la liste nominale à un tour ou à deux tours.

Lors de ce débat, les discussions ont également porté sur le rôle de chacune des parties qui interviennent dans l'organisation de cette opération. Toutes ces idées ont fait l'objet de recommandations mentionnées dans le rapport final. Les membres de la Haute instance se projettent déjà dans les prochaines élections locales, prévues pour le mois d'octobre prochain», explique notre interlocuteur.

Salima Tlemçani

El Watan 15 05 2017 : Le parti Ahd 54 n'a introduit aucun recours

Le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne, a indiqué hier à Alger que sa formation politique n'avait introduit aucun recours auprès du Conseil constitutionnel concernant les résultats des législatives du 4 mai 2017.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du parti, M. Rebaïne a indiqué que sa formation politique «s'intéressait plus à la valeur ajoutée que la nouvelle Assemblée nationale populaire (APN) devra apporter pour défendre l'intérêt des citoyens qu'aux résultats obtenus lors de ces législatives». Toutefois, M. Rebaïne ne manquera pas de faire part de «son pessimisme quant à la capacité de la nouvelle APN à opérer le changement qui devra permettre de remédier à plusieurs questionnements, notamment la corruption et le chômage».

A ce titre, M. Rebaïne a appelé à «examiner la question de l'abstention électorale et de rechercher les moyens de rétablir la confiance du citoyen en œuvrant sérieusement à trouver les solutions aux multiples questions posées, dont la préservation du pouvoir d'achat du citoyen». Le président du parti Ahd 54 a, par ailleurs, mis en exergue l'importance d'élargir les prérogatives des assemblées élues, et ce, en vue de concrétiser «le véritable développement», a-t-il dit.

Sur le volet économique, M. Rebaïne a réitéré l'importance de «réaliser l'autosuffisance et de créer de la richesse hors hydrocarbures pour garantir l'avenir de l'Algérie, un pays qui recèle d'énormes ressources souterraines». Il convient de rappeler que le parti Ahd 54 a remporté deux sièges lors des dernières législatives du 4 mai, selon les résultats provisoires proclamés par le Conseil constitutionnel.

APS

رؤساء الفروع النقابية لـ"الكناس" يحتجون أمام وزارة العمل: الشروق 15 05 2017



احتج، أمس، ممثلو المجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي "كناس" أمام مقر وزارة العمل والضمان الاجتماعي، للمطالبة بشهادة المطابقة للمؤتمر المنعقد شهر ديسمبر 2016، حتى يتسنى لهم ممارسة مهامهم كشريك اجتماعي مع وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، والتي ترفض أي تعامل معهم إلى غاية الحصول على شهادة مطابقة المؤتمر.

وأكد المنسق الوطني لـ"الكناس" عبد الحفيظ ميلاط في تصريح لـ"الشروق" أمس، على أن 40 ممثلاً للفروع النقابية عبر الوطن حضروا الوقفة الاحتجاجية أمام مقر وزارة العمل والتي تكلفت بلقاء مع مدير العلاقات العامة بالوزارة، والتي دعتهم إلى طاولة الحوار، واستمعت إلى مطالبهم، وأضاف محدثنا أن ممثلي الوزارة طلبوا مهلة أيام لغرض نقل انشغالاتهم إلى وزير القطاع والنظر فيها.

وأوضح ميلاط أن ممثلي وزارة العمل أعلموهم أن الملف الوحيد الذي تم إيداعه يخص المنشقين الذين عقدوا اجتماعهم بمقر كلية العلوم السياسية جامعة الجزائر 3، حيث أكد محدثنا أن الاجتماع الخاص بالمنشقين لا يرقى ليكون مؤتمراً، متسائلاً "كيف لشخص يعقد اجتماعاً في باركينغ هو مجرد تجمعهم يقدم ملف اعتماد مؤتمر؟" منوها بأن نقابته أوضحت الصورة لممثلي الوزارة خلال اجتماعهم معها أمس، ليشدد على أن المجلس الوطني "الكناس" معتمد منذ 1991، والمؤتمر تم بطريقة قانونية في قسنطينة بحضور ممثلي الفروع النقابية جميعهم.

El Watan 17 05 2017 : Amnesty International dénonce les emprisonnements des militants



L'Algérie figure parmi les pays qui répriment les défenseurs des droits de l'homme sur la base de textes de loi vague.» C'est ce qu'a affirmé l'ONG Amnesty International dans son rapport sur la situation des militants des droits de l'homme dans le monde, rendu public hier. «En Algérie et au Maroc, les autorités gouvernementales s'appuient sur des lois formulées en termes vagues pour ériger en infractions les communications jugées "insultantes" ou "diffamatoires", ce qui leur permet d'emprisonner les personnes qui critiquent le gouvernement», précise l'ONG dans son document.

AI revient également sur le durcissement des accès des organisations aux financements étrangers. «Dans de nombreux pays, comme l'Algérie, une autorisation préalable est nécessaire pour pouvoir prétendre à un financement étranger et les fonds sont soumis à un système spécifique d'approbation du gouvernement, qui nécessite qu'ils soient transférés via des entités financières particulières contrôlées par le gouvernement, ou limités à certaines activités ou organisations. Les organisations considérées comme "étrangères" sont tout particulièrement touchées par ces mesures», lit-on dans ce document. A l'occasion de l'examen devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU du rapport de l'Algérie, rappelons-le, Amnesty International a fait une série de recommandations, en appelant à la cessation des «violations continues des droits de l'homme». L'organisation demande également la libération de toutes les personnes détenues.

218 personnes tuées en 2016 dans le monde

Revenant sur la situation dans le monde, l'ONG tire la sonnette d'alarme et lance une nouvelle campagne mondiale pour combattre la vague d'attaques dont sont victimes les défenseurs des droits humains. «En 2016, 281 personnes ont été tuées pour avoir défendu les droits humains, contre 156 en 2015. Les défenseurs des droits humains sont la cible d'une

vague d'attaques sans précédent, sur fond de discours de diabolisation, de répression de la société civile et d'utilisation généralisée de la surveillance», souligne Amnesty International.

Selon l'organisation, les défenseurs des droits de l'homme vivent une époque de peur, de clivages et de politiques de diabolisation. «Dans le monde entier, des discours pernicioeux sur le thème "eux contre nous" servent à rejeter sur des groupes entiers de population la responsabilité de griefs sociaux et politiques. Les personnes qui osent s'élever pour défendre les droits humains sont de plus en plus prises pour cible et les endroits sûrs pour elles disparaissent à une échelle alarmante. Ces femmes et ces hommes sont confrontés à une déferlante d'actes de harcèlement, de manœuvres d'intimidation, de campagnes de diffamation, de mauvais traitements et de placements en détention illégaux. Certains sont même tués. Et tout cela uniquement pour avoir voulu défendre une cause juste», condamne l'ONG.

Madjid Makedhi

Liberté 17 05 2017 : Environ 300 recours introduits au Conseil constitutionnel



De sources proches du Conseil constitutionnel, il est dit que cette haute instance rendra son avis sur les nombreux recours, introduits par tous les partis politiques et les candidats engagés dans les élections législatives, aujourd'hui au début de soirée. Elle proclamera ainsi les résultats définitifs des élections et aussi la liste des députés qui siégeront à l'APN durant la huitième législature. Le Conseil a eu à étudier environ 300 recours contestant les résultats provisoires du scrutin et par là même la répartition des sièges.

C'est confirmé. La majorité des dossiers faisant état de fraude ou d'erreurs de comptage des suffrages exprimés ont mis en cause le FLN.

Ce dernier n'est pas resté en orbite de la démarche. Certains de ses candidats non élus ont saisi le Conseil constitutionnel, dont le candidat placé second sur la liste d'El-Tarf qui a obtenu pourtant deux sièges. Sa place dans la Chambre basse a été donnée à une colistiène, moins bien classée en vertu du principe du quota réservé aux femmes dans les assemblées élues. Si l'institution présidée par Mourad Medelci donne du crédit à des recours qu'elle a reçus, le FLN risque de perdre de nombreux sièges et réduire ainsi davantage son nombre d'élus.

Liberté 18 05 2017 : Le personnel médical tire la sonnette d'alarme

L'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira fait face à une véritable pénurie de médicaments dits d'urgence. C'est, du moins, ce que nous avons appris auprès du Dr Ameziani, coordinatrice locale du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP).

“Nous faisons face à une crise des médicaments d'urgence qui sont vitaux pour nos patients”, a-t-elle affirmé. Interrogée à propos de ces médicaments manquants, notre interlocutrice révélera qu'il s'agit du Netral et du Lasilix, qui sont prodigués en cas d'œdème aigu du poumon (OAP).

Il y a également le HSC, qui est injecté en complément de l'adrénaline pour les cas de détresse respiratoire.

Elle citera également le Dicynone, le Glucagon, le Salbutamol, le Spasfon ou encore la vitamine D. En outre, nous apprendrons que les médicaments cardio et vaso-actifs, comme la dobutamine et la noradrénaline, sont également introuvables au niveau de cet hôpital. “Nous avons écrit aux services concernés, tout en soulignant l'urgence de ces médicaments, mais jusqu'à présent, aucune réponse ne nous a été fournie”, déplore le Dr Ameziani.

En outre, notre interlocutrice regrette l'absence des moyens les plus rudimentaires, tels que le coton, les seringues, les compresses, la bétadine, les gants en latex, les bandelettes réactives et autres produits anesthésiants, pour prendre en charge les malades. “On ne trouve même pas de gants, alors qu'on travaille au contact du sang. On suture des plaies avec des boîtes non stérilisées et parfois, il n'y a même pas de boîtes de suture et de matériel stérilisé pour soigner les malades. Moi, je n'accepte pas de travailler dans ces conditions. Je suis un praticien de santé, je sais ce que ce danger représente. C'est une situation vraiment critique.”

Par ailleurs, selon la représentante du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (Snmgsp), les médecins généralistes à Bouira sont “marginalisés et livrés à eux-mêmes”. “Nous travaillons en sous-effectif du fait que l'administration pousse les praticiens à la démission. D'ailleurs, ces deux derniers mois, nous avons enregistré pas moins de treize départs”, a-t-elle signalé.

R. B.

El Watan 18 05 2017 : Migration illicite : Plus de 1350 disparus en Méditerranée en moins de 5 mois



La tragédie migratoire qui se joue en Méditerranée n'est, décidément, pas près de se terminer.

De janvier au 16 mai de l'année en cours, ils étaient au moins 1350 migrants illégaux à avoir laissé leur vie ou disparu en mer en tentant de traverser la Méditerranée pour atteindre les côtes européennes. Près d'une centaine d'entre eux, recensés lors de ces dernières semaines, fait ressortir le macabre bilan du bureau du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) : «Après le sauvetage de 500 survivants ce week-end en Méditerranée, il y a des craintes pour la vie de 20 autres personnes portées disparues, selon les rapports provenant des services de sauvetage en mer entre l'Italie et la Libye», s'inquiète l'agence onusienne, dans un communiqué transmis à notre rédaction par Rosa Otero, assistante de communication et des relations extérieures au bureau du HCR en Espagne.

Des enfants et plusieurs femmes et, principalement du Nigeria, Côte d'Ivoire et du Bangladesh étaient parmi les victimes. Sept corps ont été repêchés pour être acheminés avec les survivants vers Trapani, est-il indiqué dans le même document. Face à la multiplication de tels drames, l'UNHCR réitère son appel à «des alternatives à ces passages dangereux pour ceux qui ont besoin d'une protection internationale ; des routes accessibles et plus sûres en Europe, le regroupement familial, la réinstallation ou des programmes de parrainage privé».

Et d'insister : «Sauver des vies doit être la priorité absolue. Devant la persistance d'abus horribles des réseaux des trafiquants, il est nécessaire de prendre, sans attendre, des mesures avant que d'autres gens ne tombent entre les mains de ces réseaux. Cela implique le redoublement d'efforts pour résoudre les conflits, en particulier en Afrique, et mieux utiliser l'aide au développement.»

Car c'est bien en Afrique que les départs, encouragés par les réseaux mafieux transfrontaliers spécialisés dans la traite d'humains, à la recherche d'une vie meilleure et plus sûre, surtout, sont les plus nombreux. Au 10 mai 2017, pas moins de 53 386 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer.

La grande majorité, des Africains, ont débarqué en Italie, le reste en Grèce, à Chypre et en Espagne. Ainsi, une baisse sensible a pu être constatée comparativement à la même période de 2016, où le nombre d'arrivées était nettement plus grand avec 187 970, selon le tout dernier décompte établi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), basée à Genève (Suisse).

L'Italie demeure, toutefois, la destination la plus prisée par les migrants/réfugiés. Rien qu'aux 10 premiers jours de mai de cette année, près de 8000 migrants enregistrés, soit près de 1000 personnes/jour, un rythme bien plus élevé qu'en mai 2015 et 2016, relèvent les représentants de l'OIM à Rome.

Ces derniers feront, en outre, remarquer l'étendue de la présence, de plus en plus perceptible, de migrants bangladais et marocains. Ils représentent, à eux seuls, plus de 7000 sur les 30 000 nouveaux arrivants en Italie, en provenance d'Afrique du Nord de janvier au 10 mai 2016 alors qu'une année auparavant, ils étaient moins d'un millier

Naima Benouare

قرين: هناك تحسن شامل في مجال أخلاقيات مهنة الصحافة: الشروق 22 05 2017

قال وزير الاتصال، حميد قرين، إن هناك تحسنا "شاملا" في مجال احترام أخلاقيات المهنة منذ إطلاق دورات تكوينية لفائدة الصحفيين سنة 2014، مضيفا خلال ندوة حول "الحق في الصورة: مشكل اليوم وتحديات الغد" التي تختتم لهذا الفصل (سبتمبر- ماي) الدورات التكوينية التي بادرت بها وزارة الاتصال منذ جوان 2014 لفائدة الصحفيين:

"يمكنني القول إنه بفضل وعي الصحفيين تم سجل تحسن طفيف على العموم في مجال احترام قواعد أخلاقيات مهنة الصحافة".

وبخصوص دمج الصحف العمومية الست (المجاهد والشعب والمساء وأوريزون والجمهورية والنصر) في مجمع واحد، ذكر قرين أن هذه اليوميات لن تحول إلى أسبوعيات، مؤكدا أنه لن يكون هناك فصل للصحفيين أو العمال

الأساتذة الجامعيون وطلبة الدكتوراه في وقفة احتجاجية الإثنين: الشروق 22 05 2017

صحافية بجريدة الشروق مختصة بمتابعة القضايا القانونية

دعا الأساتذة الجامعيون وطلبة الدكتوراه عبر مختلف الجامعات في أرجاء الوطن إلى وقفة احتجاجية موحدة، الإثنين، أمام مقر وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، للمطالبة بالإفراج على الرزنامة الخاصة بالتكوين الاقامي في الخارج هذه السنة، مع مراجعة الشروط التي فرضتها الوزارة على غرار تحديد السن أقل من 30 سنة بالنسبة للطلبة الباحثين.

الأساتذة الباحثون وحتى طلبة الدكتوراه الذين كانوا ينتظرون بفارغ الصبر الإفراج على برنامج التكوين الاقامي بالخارج لغرض إكمال رسائل الدكتوراه الخاصة بهم، وبعد طول انتظار للقرار الوزاري والذي تأخر على غير العادة، حيث كانت الجامعات تعلن عليه خلال جانفي، وجدوا أنفسهم في حيرة دون تلقي أي معلومات أو تأكيدات حول إلغاء البرنامج هذه السنة أو الإبقاء عليه، خاصة بعد إصدار الوزارة للتعليمية الخاصة بالتكوين الاقامي في الخارج بتاريخ 5 أبريل 2017 تحت رقم 379، والتي نشرت متأخرة على الموقع الرسمي للوزارة، غير أن الجامعات لم تتلقى أي شيء بشأنها ولم تصلها الرزنامة الخاصة بإيداع ملفات المترشحين، ما دفع بالمعنيين إلى الخروج للشارع بعد المحاولات الحثيثة للاستفسار والاستعلام على الموضوع دون تلقي أي معلومة.

وفي اتصال هاتفي بـ "الشروق"، الأحد، أكد أحد الأساتذة الباحثين بأنهم جندوا صفحات التواصل الاجتماعي الخاصة بهم لدعوة كل المعنيين لوقفة احتجاجية اليوم أمام مقر وزارة التعليم العالي، مطالبين بحق الاشتراك في برنامج التكوين الاقامي و" بروفاس" لجميع الأساتذة الباحثين وطلبة الدكتوراه هذه السنة "pne" بالخارج

El Watan 24 05 2017 : Les travailleurs bouclent leur 24e jour de grève

Les 285 travailleurs de l'entreprise publique Orfee, une filiale de BCR sise à Bordj Menaïel (Boumerdès), ont bouclé hier leur 24e jour de grève.

Les pertes occasionnées par ce mouvement de grève s'élèvent à 100 millions de dinars environ, soit 75% du montant des bénéfices engrangés par l'entreprise durant l'année écoulée, précise le secrétaire général de la section syndicale, Meftah Bahmed.

Les ateliers de cette filiale spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des articles de coutellerie et de robinetterie, sont hors service depuis le 30 avril dernier.

Chaque matin, les employés rejoignent leur lieu de travail, où ils y restent jusqu'à 16h avant de retourner chez eux. La semaine passée, ils ont tenté de sortir dans la rue, mais ils en ont été empêchés par leurs représentants syndicaux.

Les deux parties campent toujours sur leurs positions. Les réunions organisées jusque-là entre les syndicaux et les dirigeants de l'entreprise ont abouti à un accord sur trois points des cinq soulevés par les grévistes. «On a fait une réunion hier à Alger, mais elle s'est terminée en queue de poisson. Les responsables de la filiale ne veulent toujours pas augmenter la prime de bénéfice. Nous percevons 25 000 DA par an, alors que les gains de l'entreprise ont dépassé 140 millions de dinars en 2006. Nous réclamons 12% des bénéfices, soit 18 millions de dinars, mais ils ont refusé, oubliant que cela ne fera que perdurer la grève et augmenter les pertes», s'indigne M. Bahmed. Et d'ajouter : «L'entreprise voisine Socothyde verse une prime de 60 000 DA/an à ses employés alors que ses bénéfices ne dépassent pas les 70 millions de dinars annuellement.» A présent, les dirigeants du groupe BCR et d'Orfee se sont engagés à verser les 2% des œuvres sociales aux protestataires et la conformation des employés (222, ndlr) contractuels dans un délai d'un mois.

Ils ont accepté aussi d'établir une convention collective propre à l'entreprise, indique-t-on. Les travailleurs exigent aussi d'être payés pour la période de la grève «afin de pouvoir subvenir aux besoins de nos familles durant le mois de Ramadhan». «On doit être payés pour tous les jours où nous n'avons pas travaillé, car ce sont nos dirigeants qui nous ont poussés à enclencher cette grève.

Et ce sont eux qui sont responsables des pertes subies par l'entreprise, pas nous», soutient un autre syndicaliste, ajoutant que les salaires des travailleurs d'Orfee sont les plus bas de tout le secteur mécanique en Algérie. «La paie de l'ingénieur varie entre 28 000 et 33 000 DA. Certains ont plus de cinq ans d'expérience, mais ils ne sont pas encore confirmés dans leurs postes», a-t-il déploré. Contacté, le PDG de la filiale, M. Djemaï, est catégorique. «Ce qu'ils (les travailleurs), considèrent comme prime de bénéfice est en réalité une prime

d'encouragement qu'on leur verse comme 13e mois. Et pour l'heure, on ne peut pas l'augmenter. Concernant la paie de ce mois, on leur a expliqué qu'ils ne peuvent être rémunérés pour les journées durant lesquelles ils n'ont pas travaillé», a-t-il précisé avant d'appeler les grévistes à reprendre le travail pour permettre à l'entreprise de relancer l'activité et d'honorer ses engagements envers ses clients.

R. Kebbabi

Liberté 24 05 2017 : Le président et le SG du Snateg en grève de la faim à Tizi Ouzou

Le président et le secrétaire général de la section syndicale autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz (Snateg) de la wilaya de Tizi Ouzou observent, depuis avant-hier, une grève de la faim illimitée devant le siège régional de leur entreprise, alors que leurs collègues travailleurs ont observé le jour même un rassemblement devant la cour de la ville où trois employés devaient comparaître devant le juge pour "occupation illégale des lieux de travail".

Les travailleurs affiliés au Snateg avaient préalablement improvisé une marche depuis le siège de la direction locale de la Société de distribution du Centre relevant du groupe Sonelgaz, situé au centre-ville, vers la cour de Tizi Ouzou, située à la sortie ouest de la ville. Durant tout le parcours, les manifestants ont exhibé des banderoles et scandé des slogans relatifs à l'exercice de la liberté syndicale.

Finalement, le procès intenté contre les travailleurs grévistes, prévu avant-hier, a été reporté à une date ultérieure, alors que les mêmes travailleurs comparaitront encore, aujourd'hui, devant le juge, affirme une source syndicale, cette fois pour "grève illégale". Il est à signaler que les travailleurs de Sonelgaz ont déclenché une grève d'une semaine, et ce, depuis dimanche dernier suite à l'appel du bureau national du syndicat. Par ailleurs, et dans une déclaration rendue publique et signée par son président Ferhat Sadoud, la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (bureau de Tizi Ouzou) a dénoncé "les pratiques moyenâgeuses utilisées pour intimider et réprimer par voie de justice les grévistes" et exige "l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires engagées à l'encontre des syndicalistes, les ponctions sur salaires et les sanctions disciplinaires". La Laddh appellera, par ailleurs, à "un débat franc et serein avec le partenaire social".

Tighilt

Liberté 24 05 2017 : Le “plus vieux député” va présider l’APN



Saïd Bouhadja (à droite) élu, hier, président de l’APN. © Billel Zehani/Liberté

La séance de l’après-midi a donné lieu à un plébiscite du candidat du FLN.

Sans surprise ni suspense, Saïd Bouhadja a été élu président de l’Assemblée populaire nationale, à la majorité des voix de ses pairs. Le RCD, le MSP et l’alliance Ennahda-Bina-Adala ont adopté une position politique en imposant une élection à plusieurs candidats.

Le Mouvement pour la société de la paix (MSP) a tenté, jusqu’au bout, de contrarier la volonté du Front de libération nationale d’imposer une candidature unique pour le poste de président de l’Assemblée populaire nationale. Les députés du FFS, du RCD, du Parti des travailleurs et de l’alliance Ennahda-Bina-Adala ont été approchés par la formation politique dirigée par Abderrezak Makri en vue de présenter une contre-candidature émanant de l’opposition.

Ces tractations, qui ont débuté lundi et se sont poursuivies jusqu’à hier matin, n’ont pas abouti à un consensus, selon le député Lakhdar Benkhellaf de l’union Ennahda-Bina et Adala. “Finalement, chaque groupe parlementaire est libre de soutenir son propre candidat”, nous a-t-il déclaré. Peu de temps après, le coordinateur du groupe parlementaire du PT, Ramdane Taâzibt, nous a confirmé cette information en précisant que son parti a “consenti à soutenir le candidat du MSP pour montrer que l’opposition peut travailler ensemble quand l’exige la situation. Même si nous sommes conscients que c’est un acte symbolique, sachant que le résultat est connu d’avance”.

En effet, le RND a annoncé, il y a quelques jours, son soutien au choix du FLN porté sur Saïd Bouhadja, ancien chargé de communication du vieux parti et député de la circonscription électorale de Skikda. Ces deux formations politiques totalisent 261 députés sur les 462

membres de la Chambre basse du Parlement. Si on ajoute l'appui de TAJ et du MPA, le FLN dispose d'une majorité confortable pour imposer son candidat.

En sus de Saïd Bouhadja, trois autres députés ont présenté leur candidature sous la chapelle de leurs formations politiques respectives. Il s'agit de Smaïl Mimoun, député du MSP et ancien ministre de la Pêche et aussi du Tourisme et de l'Artisanat, l'avocate Nora Ouali, députée RCD de Béjaïa, et Lakhdar Benkhelaf élu de la circonscription de Skikda sur la liste de l'Alliance Ennahda-Bina-Adala. Ce dernier a souhaité une élection du président de l'APN par un vote à bulletins secrets, au lieu du vote à main levée qui se transforme traditionnellement, en plébiscite.

Mais dès l'entame de cette huitième législature, il est apparu évident que les règles de transparence et de procédure n'allaient pas être totalement respectées. Les débuts des travaux ont été modérés comme le stipule le règlement intérieur de l'APN, par le doyen des députés, en l'occurrence Saïd Bouhadja. Il était assisté, dans cette tâche, par les deux plus jeunes parlementaires fraîchement élus, âgés à peine de 27 et 26 ans. Un octogénaire au perchoir de l'Assemblée ! Cette image a beaucoup dérangé le RCD.

Son président Mohcine Belabbas déclare : “Le choix de Bouhadja, le plus vieux des députés est une humiliation pour le Parlement. Cela veut dire qu'il n'y aura aucune indépendance du pouvoir législatif par rapport au pouvoir exécutif. On pensait que peut-être avec cette fraude massive, le pouvoir allait sauver les apparences. Il n'en est rien. Nos députés ont quand même la volonté et la compétence pour aborder les vrais problèmes des citoyens. Il y aura beaucoup de questions orales et écrites posées au gouvernement et de demandes de création de commissions d'enquête. Des alliances seront contractées avec d'autres groupes parlementaires en fonction des projets de loi et des commissions d'enquête.”

La séance de l'après-midi, qui devait commencer par la déclaration des candidatures, s'est vite transformée en une plénière de plébiscite en faveur du candidat du FLN. Tour à tour, le RND, TAJ, le parti El-Moustaqbel, le MPA et quelques députés indépendants ont apporté leur appui au candidat qu'ils préfèrent nommer “moudjahid Bouhadja”. Ils sont interrompus par le député Lakhdar Benkhellaf.

L'élu de l'Alliance Ennahda-Bina-Adala a remis les pendules à l'heure en faisant remarquer qu'“en sa qualité de candidat, Bouhadja ne doit plus présider la plénière”. Ramdane Taâzibt est intervenu aussi pour rappeler que les groupes parlementaires, réunis il y a quelques jours, ont convenu qu'en cas de présentation d'un tel scénario, l'un des plus jeunes parlementaires présidera la séance. Visiblement très gêné par ces remarques, Saïd Bouhadja a évoqué un vide juridique en la matière. Sans résistance, néanmoins, il a cédé sa place à Touhami Habibi.

En effet, le règlement intérieur de l'APN est muet sur la question. Sans doute parce que jamais dans l'histoire de l'APN, le doyen des députés n'a été le candidat coopté à la présidence de l'institution.

Enfin, l'opposition, même minoritaire, est parvenue à imposer un vote à bulletins secrets. Dans l'urgence, le dispositif de l'élection est mis en place. L'issue de l'opération est sans surprise. Saïd Bouhadja remporte la majorité des voix de ses pairs et prend officiellement le statut de troisième personnage de l'État. Le FFS qui n'a pas présenté son candidat, s'est abstenu de voter.

Dans une déclaration à la presse dans les couloirs du palais parlementaire, Louisa Hanoune a soutenu que les résultats attribués à son parti au scrutin législatif ne correspondent pas à son ancrage réel dans la société. "C'est une vengeance par rapport à notre combat au niveau de l'Assemblée, notre soutien aux syndicats et pour avoir dit la vérité au peuple. Le PT est en contact avec d'autres partis pour faire face au diktat de la majorité." Cet élan résistera-t-il longtemps devant la solidarité à toute épreuve entre le FLN et le RND, soutenus par d'autres partis dont TAJ et le MPA ? Tout l'enjeu est là.

Nissa Hammadi

Liberté 24 05 2017 : Le Cnes appelle à l'ouverture d'une enquête

Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a appelé, hier, les autorités du pays à l'ouverture d'une enquête sur la corruption qui gangrène, selon lui, l'université algérienne.

Il appelle à "punir" les auteurs "quel que soit leur rang". Dans un communiqué rendu public, le Cnes appelle également les enseignants "à la vigilance" et à la "nécessité de lutter contre la corruption" et à "faire face aux corrompus quel que

que soient leur rang et leur échelle administrative" et ce, "au service d'une université moteur de la société et du développement et phare de la production scientifique, intellectuelle et culturelle".

Outre la "corruption", le Cnes dénonce aussi "les pratiques baltaquées utilisées contre les syndicalistes et les enseignants dans plusieurs universités", "pratiques qui se sont propagées de façon inédite dans l'histoire de l'université algérienne", écrit-il. "Ceci intervient dans le cadre d'une tentative délibérée de diluer le secteur et de harceler tous ceux qui veulent lutter contre la corruption et le pourrissement (...)", accuse le Cnes qui s'interroge, par ailleurs, sur le "silence de la tutelle"